

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR  
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES  
DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



Mémoire de Maîtrise

LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR PRIVE : UNE APPROCHE  
SOCIOLOGIQUE DES MUTATIONS  
ACTUELLES

**Présenté par :**  
Papa Amadou  
DIAWARA

**Sous la direction de :**  
M. Moustapha TAMBA  
Maître Assistant



Date de soutenance : le 26 juillet 2004

ANNEE ACADEMIQUE 2003 – 2004

# DEDICACES

« *Al Hamdou Lilahi Rabil Allamine...* »

☞ *Je rends grâce à Dieu, Qui a été, et Qui Est avant que rien ne fût et sans Qui rien ne sera...*

*Prière sur le Prophète Mouhamet (P.S.L)...*

☞ *Je dédie ce travail à mon Père et à ma mère qui, par la grâce de Dieu, ont fait de moi ce que je suis : longévité et santé de fer à vous, chers parents...*

☞ *Dédicace à mes frères et sœurs : Daouda, Lamine, Mame Penda et Adjia...*

☞ *-erigne Saliou Mbacké, Yalla Nafi Yag Te Andak Wer.*

☞ *Je dédie cette recherche à tous ceux qui m'ont m- ralement soutenu au moment ou j'ai vraiment douté : Pape Faye, Ousmane Sy, Kouyaté, Youssou, Sidy, Babacar Séne, Marianne Soumaré, Marié Héléne...*

☞ *Je dédie ce travail à toute la famille élargie : Mr Pape Abdoulaye Sarr et famille, Mme Ndéye Sarr et famille, Mme Khoudia Sarr et famille, Mr Ibou Sarr et famille, Mr Sybie et Feue son épouse, Mme Coumba Sarr ( que Dieu l'accueille dans le meilleur de Ses Paradis), Mme Fatou Diagne et famille, Mr Bassirou Diawara et famille, Mr Pape Maguette Sarr et famille, Mme Pouméra Mbodji et famille, Mme Tabara et famille, Mr Doudou Teuw et famille, Mr Madické Teuw, Mr Lèye et famille, Mr Dia et famille...*

☞ *Dédicace à vous qui m'êtes chers : Rokhaya Sène et famille, à Mme Penda*

☞ *Bâ et famille, à Mr Saliou Lô et famille, à Mr Fall et famille, à Mr Seck et famille, à la famille Péreira, Ndiaye, Kaire, , Marianne Soumaré, Cissé, Gaye, Seck...*

☞ *Je dédie ceci à mes amis de toujours : Mamadou Lô, Abib Dieng, Cheikh Thiam Abdourahmane, Pape Kairé, Jean, Tony, Mara, Pape Amath, Momar, Makhtar, Mamadou Diallo, Tapha Gaye, Secka, Youssou, Mackane, Pape Cissé, Zalé Mbaye, Issa, Macodou...*

☞ *Mention spéciale aux campusards : Bara, mon cousin préféré, Mbeugué, Diarra, Cheikh et Mamadou Niass, Mame Yame, Balla, Kébé, Tambédou et sœur, Ismaëla Bâ, Abo, Thérèse, Angel, Lamine, Badou, André, Mbathiou, ...*

☞ *Aux futurs éminents sociologues : Kouyaté, Fatmata Diarra, Moussa Badiane, Oumou, Samba Diaw, Diallo, Birane, Fatou, Patrice, Mboup, Pape Faye, Nzalé, Ousmane Sy, Youssou, Babacar Séne, Fatimata Sy, Lissa, Babacar Ndong, Adama, ...*

☞ *Enfin, ce travail est dédié à tous ceux que je n'ai pas cités ...*

# REMERCIEMENTS

- ☞ *J'exprime ma profonde gratitude à mon professeur encadreur, Mr Moustapha TAMBA chef du département de sociologie de l'UCAD : Vous m'avez soutenu et conseillé durant tout le temps qu'a duré cette étude.*
- ☞ *Je témoigne ma reconnaissance à toute l'équipe de GHERA : Monsieur Falilou Ndiaye, Maître de conférence au département des lettres modernes de l'UCAD pour la disponibilité et les éclairages que vous m'avez prodigués.*
- ☞ *Mes remerciements s'adressent également à Mr Gunnar Gudatal Mishelser, Docteur politologue à l'université de Bergen en Norvège pour toute l'expérience que j'ai acquise en travaillant avec vous.*
- ☞ *Je tiens à remercier à remercier Mr Bacary Sarr, Maître assistant au département de Lettres modernes et à Fatmata : j'ai abusé de votre temps et de votre disponibilité.*
- ☞ *Mention spéciale au professeur Issakha Ndiaye, Statisticien, Informaticien et à Mme Mbacké : je ne vous remercierai j'aimerai assez pour toute l'aide que vous m'avez apportée.*
- ☞ *C'est aussi Pour moi l'occasion d'exprimer ma reconnaissance à Mr souleymane Gomis, Maître-assistant au département de sociologie : Vous avez apporté des critiques pertinentes à ce travail.*
- ☞ *Je rends hommage à Mr Seyni Thiam, Mr Ibrahima Ndaw, Mr Adama Dia, mes amis : Issa- Mata, Seyni, Yally, Farma-chérie, Abdoulaye Coly, Ousmane Sy, Abibou Dieng : Sans votre soutien, ce travail n'aurait jamais été conclu dans les délais.*
- ☞ *J'exprime ma profonde gratitude à tous ces campusards dont j'ai perturbé le sommeil des nuits entières : I Déme, Dia, Babou ...*
- ☞ *Toute ma gratitude à tous les professeurs du département de sociologie, et pensée affectueuse au Doyen : Mr Boubakar Ly : Que Dieu vous donne longue vie.*
- ☞ *Mention spéciale au personnel des établissements qui nous ont servi de cadres d'études : Mr Faye et Mr Ndaw (ITECOM), Mm Van Herck (HECI), Mm Bouchard(IAM) : Votre aide a facilité notre travail de terrain.*
- ☞ *J'exprime ma profonde reconnaissance à ceux-là qui étaient à mes cotés au moment où j'ai douté : Marianne Soumaré , Sidy, Diouf, Youssou , Marie Hélène, Pape Faye, Ousmane Sy , Babacar Séne, Benjamin...*

*J'exprime ma sincère et profonde reconnaissance à la famille SY (M. Amadou Sy et sa femme née Banel SALL) : Que DIEU exhausse tous vos souhaits.*

# SOMMAIRE

- Dédicaces
- Remerciements
- Liste des tableaux et graphiques

## **Première Partie : Cadre d'analyse et approche générale de l'étude**

<b>Introduction.....</b>	<b>1</b>
I –1.Objet d'étude.....	3
I –2.Intérêt du sujet.....	5
I –3.Revue de la littérature.....	6
I –4.Problématique.....	11
I –5.Hypothèse.....	13
I - 6.Définition conceptuelle.....	16
I – 7.Objectif général.....	19
I – 8.Objectifs spécifiques.....	20
I – 9.Modèle d'analyse.....	21

## **Deuxième Partie : Méthodologie et Historique de l'enseignement supérieur.**

<b>II – 1.Méthodologie.....</b>	<b>26</b>
II – 1.1.Histoire de la collecte.....	26
II – 1.1.1.Le prè-enquête.....	27
II – 1.1.2.Le prè-test.....	28
II – 1.1.3.L'enquête proprement dit.....	28
II – 1.2.Inventaire des techniques d'investigation.....	30
II – 1.3.Echantillonnage.....	33
II – 1.4.Questionnaire.....	35
II – 1.5.Présentation des cadres d'études.....	37
II – 1.6.Difficultés rencontrés.....	
<b>II –2.Historique de l'enseignement supérieur.....</b>	<b>43</b>
II – 2.1.Le contexte juridique.....	43
II – 2.2.Le contexte économique.....	45

II – 2.3.Le contexte démographique.....	45
II – 2.4.Le contexte éducatif.....	46
II – 2.5.Historique de l'enseignement supérieur.....	46

### **Troisième Partie : Analyse et exploitation des données.**

<b>III – 1. Identité des étudiants.....</b>	<b>51</b>
III – 1.1.Situation matrimoniale et nationalité des étudiants...51	
<b>III – 2.Itinéraire scolaire des étudiants.....</b>	<b>53</b>
III – 2.1.Les filières d'étude.....	53
III – 2.2.Les types d'étude.....	56
III – 2.3.Les passerelles entre le privé et le public.....	58
<b>III – 3.Origine sociale des étudiants.....</b>	<b>61</b>
III – 3.1.Le capital culturel des étudiants.....	61
III – 3.2.Le capital économique des étudiants.....	64
<b>III – 4.Les ressources financières des étudiants.....</b>	
III – 4.1.Les activités génératrices de revenus et la source de financement des études.....	67
III – 4.2.Les lieux de résidence des étudiants.....	70
<b>III – 5.Construction identitaire chez les étudiants.....</b>	
III – 5.1.Les choix des filières d'étude.....	72
III – 5.2.Les raisons du choix d'études privées.....	74
III – 5.3.Les fonctions souhaitées par les étudiants.....	76
III – 5.4.Les secteurs et lieux d'activités professionnelles souhaités.....	78
III – 5.5.Le rapport des étudiants au savoir.....	81

- **Conclusion**

- **Bibliographie**

- **Annexes :**

- questionnaires

- guide d'entretien

## RESUME

L'objectif de cette recherche est d'ouvrir une brèche pour des études axées sur une problématique novatrice visant à évaluer l'impact du savoir dispensé dans l'enseignement supérieur privé sur la nouvelle construction identitaire des apprenants.

Nous avons cherché à voir, au-delà même des caractéristiques socio-économiques ou culturelles de ces étudiants, la nouvelle mentalité, les motivations nouvelles, ainsi que la nature du rapport qu'ils entretiennent avec le savoir qui leur est dispensé.

C'est ainsi que l'exploitation des données de notre enquête donne à voir que l'image de la profession est fortement déterminée chez les étudiants de l'enseignement supérieur privé (en tout cas, davantage que ceux des universités publiques). Ils assimilent les études en général à un moyen au service d'un proche avenir professionnel et leur rapport au savoir est teinté d'utilitarisme.

En outre, la conception, chez les étudiants du privé, de l'Etat nation, fait place à des projets d'avenir qui transcendent le niveau local. L'enseignement supérieur privé facilite la construction d'une identité nouvelle, axée sur l'ouverture au monde extérieur et l'acceptation de la diversité culturelle.

Voilà donc, en substance, quelques-unes des conclusions auxquelles a abouti cette étude sur les institutions d'enseignement supérieur privé dans le cadre de ce présent mémoire.



## INTRODUCTION.

Si le XX<sup>e</sup> siècle était considéré comme le «*siècle de l'éducation* »<sup>1</sup>, le XXI<sup>e</sup> siècle sera également marqué par l'avènement de sociétés à bases nouvelles dont le moteur principal est justement constitué par le savoir, d'où donc l'importance d'une étude sur l'enseignement supérieur.

Ainsi, au Sénégal, à l'instar de ce qui se passe à l'échelle planétaire, l'enseignement supérieur a subi de profondes mutations depuis la création, le 24 Février 1957, de l'université de Dakar, devenue le 30 MARS 1987, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

En effet, suite à la « démocratisation » de l'enseignement supérieur et de l'importante poussée démographique de la population estudiantine (selon l'UNESCO, entre 1980 et l'an 2000, le nombre d'étudiants augmenterait de 4 millions, soit 269% en Afrique), le système éducatif sénégalais, notamment au niveau du supérieur, se devait de s'adapter à cette nouvelle donne. D'où la création de nouvelles universités publiques (UGB de Saint Louis) et privées (UDB, UNIS...).

Parallèlement à ceci, il y'a eu une floraison d'institutions de formation professionnelle privées pour suppléer un peu à l'enseignement supérieur public, le rôle de formation de cadres et de futures techniciens de l'administration.

Ce secteur de l'enseignement supérieur privé est en plein essor. Pour preuve, nous soulignons qu'actuellement, sur près de 4 étudiants Sénégalais, 1 serait dans le secteur privé et qu'il y'a en ce moment environ 80 établissements de formation professionnelle et d'enseignement supérieur privés<sup>2</sup>.

C'est au regard de cette montée fulgurante du secteur privé que nous avons jugé opportun de faire cette étude. Laquelle étude se voudra certes descriptive, mais aussi porteuse d'enseignements sur les mutations en cours dans le champ de l'enseignement supérieur à l'heure de la mondialisation tous azimuts, elle se propose d'examiner les transformations induites avec l'ouverture au secteur privé, et les

---

<sup>1</sup> Banque Mondiale : Construire les sociétés du savoir : nouveaux défis pour l'Enseignement Supérieur, 2003,p.4.

<sup>2</sup> Source électronique ( [www.refer.sn/article/1248.html](http://www.refer.sn/article/1248.html) ).

modes de production et de dissémination du savoir, ainsi que la formation de nouvelles identités qui en résultent. Car, à ce stade d'évolution de la société, c'est également l'identité même de l'étudiant sénégalais qui a évolué. L'étude de ses caractéristiques socioculturelles, de ses attentes et de ses motivations nous permettra de saisir la réalité de cette société du savoir de type nouveau.

## I-1. Objet d'étude.

Alors que d'aucuns disent de la philosophie qu'elle n'a pas d'objet d'étude puisqu'elle est «tout l'objet», c'est-à-dire que tout est matière à réflexion pour elle, l'on se demande si cela ne serait pas valable également pour la sociologie que beaucoup considèrent comme un simple démembrement de la philosophie.

Ainsi donc, définir notre objet d'étude s'avère être une démarche nécessaire pour mieux camper notre champ de recherche. Et ceci, malgré. La difficulté de pareille entreprise.

Mais nous dirons avec Raymond Boudon<sup>3</sup> que cette étude rentre dans le carcan des travaux qui n'auront «*pour cadre ni les sociétés globales, ni les segments sociaux, mais des unités sociales naturelles et directement observables comme les groupes, les institutions ou communautés*».

En effet, nous nous proposons dans ce présent travail de saisir les réalités d'une Institution: l'enseignement supérieur privé et d'une communauté : les étudiants dudit secteur.

C'est donc une étude que nous voudrions être proche d'une «*science expérimentale des faits sociaux et non une métaphysique de la société*»<sup>4</sup>

Notre réflexion sera axée dans la mouvance de la sociologie de l'éducation, et plus spécialement sur la sociologie évolutive de Pierre Bourdieu.

Le but de cette étude est d'effectuer une recherche qui portera sur la position singulière des établissements d'enseignement supérieur privé au sein du système éducatif du Sénégal, avec un chiffre d'affaires de 6 milliards par an, 42 établissements et quelques 11 000 étudiants<sup>5</sup>, le secteur privé est loin d'être négligeable dans le dispositif éducatif du Sénégal.

C'est ainsi que le choix de cette étude se justifie pleinement car, à notre humble avis, lorsqu'on parle à l'heure actuelle de globalisation, la couche sociale la

---

<sup>3</sup> BOUDON ( Raymond ), *Les méthodes en sociologie*, Paris, PUF, 1969,p.11.

<sup>4</sup> CUVILLIER ( Alain ), *Manuel de sociologie*, Paris, p.248.

<sup>5</sup> Source électronique ; op.cit.

plus exposée et, par ricochet la plus réceptive à ce phénomène reste les intellectuels en général, les étudiants en particulier, mais surtout les étudiants de l'enseignement supérieur privé, plus précisément ceux qui fréquentent les plus prestigieux établissements.

Ces derniers doivent donc valablement être considérés comme des « pionniers » dans ce nouveau rapport au savoir, au monde professionnel ; en somme, cette nouvelle identité véhiculée par la société du savoir.

## I-2. Intérêt du sujet.

Tout texte est en effet toujours hautement discutable ; tout livre, même décisif, est troué d'insuffisances et d'aveuglement.

Mais ce présent mémoire garde une certaine importance.

En fait, un des mérites de ce travail est d'ouvrir une brèche pour des études axées sur une problématique novatrice visant à évaluer l'impact du savoir dispensé dans l'enseignement supérieur privé sur la nouvelle construction identitaire des apprenants.

Nous avons cherché à voir, au-delà même des caractéristiques socio-économiques ou culturelles de ces étudiants, la nouvelle mentalité, les motivations nouvelles, et les rapports qu'ils (les étudiants) nouent avec le savoir qui leur est dispensé par les établissements d'enseignement supérieur privé.

Par conséquent, nous devons faire bon accueil à de telles réflexions sur l'enseignement supérieur en partant de l'idée phare de la Conférence Mondiale sur l'enseignement supérieur au XXI<sup>e</sup> siècle d'après laquelle *«la société tout entière doit appuyer l'éducation à tous les niveaux, y compris l'enseignement supérieur étant donné le rôle qu'il joue dans la promotion d'un développement économique, social et culturel durable »*<sup>6</sup>.

Un autre mérite de ce travail, c'est que cette étude sur la nouvelle construction identitaire, ainsi que le rapport au savoir n'est qu'une ébauche d'une étude approfondie dans le cadre d'un projet scientifique Sénégalais Norvégien dénommé GHERA (The New Globality of Higher Education and Research in Africa) financé par le conseil norvégien de la recherche.

Ce mémoire cristallisera le côté académique d'un groupe de recherche dont l'objectif sera de faire une publication des résultats d'ici à 2006.

---

<sup>6</sup> Sall ( Abdou S.), *Notre vision de l'UCAD*, Dakar, PUD, p.10.

### I-3. Revue de la littérature.

Le thème de l'éducation en général, de l'enseignement supérieur précisément, a fait l'objet de nombreux ouvrages. Beaucoup d'auteurs se sont effectivement penchés sur la question.

Ce serait un travail fastidieux que de vouloir faire l'inventaire de tout ce qui a été dit sur l'enseignement supérieur.

Cela exigera beaucoup de temps, pour davantage de moyens.

Ainsi, nous choisirons, par souci méthodologique, de revenir sur des auteurs qui ont directement traité des thèmes dont il est question dans ce mémoire, à savoir la construction identitaire, le savoir, l'émergence de l'enseignement supérieur privé, entre autres...

Au département de sociologie de l'Ucad, Mme Dia Diallo est revenue dans son mémoire de maîtrise<sup>7</sup>, sur la question de l'essor de l'enseignement supérieur privé. Elle a cherché à cerner les raisons de la propension des étudiants de l'Ucad à vouloir poursuivre leurs études dans le privé.

Elle s'est d'abord livrée à une étude à valeur comparative entre les caractéristiques des étudiants de l'Ucad et ceux du privé pour finalement avancer comme facteurs de ce flux d'étudiants de l'université publique vers l'enseignement supérieur privé, les connaissances pratiques dispensées par les établissements privés, les difficiles conditions d'étude, ainsi que les perturbations souvent enregistrées à l'Ucad, l'insoluble problème de l'inadaptation entre la formation à l'université par rapport aux besoins du monde de l'emploi.

---

<sup>7</sup> DIA DIALLO ( M ), *La désaffectation de l'Université au profit des écoles de formation professionnelle privées*, FLSH, 2002-2003. 66p.

Par ailleurs, le développement spectaculaire est NTIC et leur impact dans l'enseignement supérieur (notamment au niveau de la recherche) a fait l'objet d'une étude assez poussée de la part de Seck (Mamadou Lamine)<sup>8</sup>.

En effet, les différentes facettes des NTIC (Internet, téléphones portables...) ont été bien présentées dans ce mémoire, ainsi que les avantages qu'elles procurent au chercheur en lui permettant de transcender l'obstacle du temps et de l'espace.

Tor Halvorsen est Docteur en politologie à l'université de Bergen en Norvège. Avec le professeur Gunnar Guddal Michelsen, ils ont écrit de nombreux rapports de séminaires, de colloques sur le thème : « système de formation des identités ou marché des savoirs? L'enseignement supérieur africain et la nouvelle globalité. ».

L'urgence, pour eux est de comprendre les transformations en cours dans le domaine de l'enseignement supérieur africain et dans le monde à l'heure de la mondialisation qui a favorisé un marché mondial de la formation qui s'insère dans une dynamique transnationale.

Pour ce faire, la réflexion s'orientera autour de deux axes :

-d'une part, il convient d'examiner les modes d'insertion des institutions d'enseignement supérieur dans cette dynamique de production et de dissémination des savoirs,

-d'autre part, les transformations ainsi induites avec l'ouverture au secteur privé, les nouvelles stratégies d'enseignement, de formation, de service et l'introduction des NTIC.

Cela revient à se pencher sur les transformations actuelles de l'enseignement supérieur en Afrique, ainsi que le rôle des systèmes d'enseignement supérieur pour la formation des identités nationales dans une période de globalisation intensive : curriculums, stratégies de formation etc.

Il y a dans cette nouvelle société du savoir, une contradiction entre les exigences du marché du savoir et le savoir comme facteur de formation identitaire. Y aurait-il alors une opposition de principe entre les exigences de l'Etat nation et les orientations guidées par la nouvelle globalité ?

Sur cette question, nos auteurs pensent que les débouchés découlant actuellement du savoir (de l'enseignement supérieur), transcendent de loin ce que nous nommons "*le marché du savoir*" parce qu'étant de caractère international.

---

<sup>8</sup> SECK ( Mamadou Lamine ), *L'intégration des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication dans le processus de recherche scientifique*, FLSH, dépt :socio, 2002,76.p.

Par ailleurs, la Banque Mondiale pour sa part, a publié un rapport titré : Construire les sociétés du savoir : nouveaux défis pour l'enseignement supérieur.

A l'heure de la mondialisation, ce rapport tente de déceler les faiblesses qui affectent le système d'enseignement supérieur en Afrique. Ces faiblesses ont pour noms : départ du capital humain, massification accrue etc.

Comme le soulignera plus tard le Directeur exécutif de la Banque Mondiale, Mamphela Ramphèle : *«elles [ces faiblesses] empêchent certains systèmes d'enseignement supérieur de mettre à profit le maximum de leur potentiel à renforcer les capacités locales »*<sup>9</sup>.

Ainsi, rompant avec sa politique de marginalisation de l'enseignement supérieur dans les pays en voie de développement qu'elle considère comme un luxe, la Banque Mondiale le place désormais au cœur de ses priorités, s'assurant maintenant de la *«corrélation [existante] entre l'enseignement supérieur [...] qualifié de vital, et le développement des pays émergeant»*<sup>10</sup>.

De surcroît, le développement des NTIC est un fait palpable dans les pays en voie de développement. Et donc si ces derniers ambitionnent d'être au diapason de ces mutations, ils se doivent de promouvoir l'enseignement supérieur qui a pour rôle de former, de faire de la recherche et d'informer.

D'autant plus que les aspects les plus perceptibles de cette mutation sont, avec les effets de la mondialisation, *«l'importance grandissante du savoir comme moteur principal de la croissance et la résolution de l'information et de la communication »*<sup>11</sup>.

Ces mutations se traduisent autant par des opportunités que par des menaces.

Les opportunités, sont que, aujourd'hui, plus que jamais, l'enseignement supérieur reste essentiel à la création de la capacité intellectuelle dont sont tributaires la production et l'utilisation du savoir.

Aussi, assistons nous à l'émergence de nouveaux types d'établissements d'enseignement supérieur et de nouvelles formes de concurrence qui amènent les institutions traditionnelles à changer leur mode de fonctionnement et de formation et à tirer profit des opportunités offertes par les NTIC.

Mais parmi les inconvénients de cette nouvelle donne, figurent la nécessité d'étendre la couverture de l'enseignement supérieur, les inégalités d'accès et de

---

<sup>9</sup> Banque Mondiale ; op.cit ;p.4.

<sup>10</sup> .ibid.

<sup>11</sup> .ibid. p.5.

parcours académiques, les problèmes de qualité et de pertinence de l'enseignement et la rigidité des structures administratives et des pratiques de gestion.

À cela s'ajoute le risque réel d'un élargissement de la fracture numérique entre les pays et au sein de ceux-ci.

Akam Noble, dans l'ouvrage intitulé : Dynamiques locales de la mondialisation, les Afriques en perspective, quelle université pour l'Afrique ?, tire la conclusion que les universités africaines sont entrées dans l'ère de la mondialisation dans une situation de crise<sup>12</sup>.

Le livre revient sur les mesures qu'avait déjà prises la Banque Mondiale pour sortir l'enseignement supérieur des pays du Sud de cet étau, (allègement de l'entretien des structures, suppression des aides ministérielles et financières aux étudiants, mise en oeuvre d'une politique de participation des familles aux coûts etc.).

Ainsi, la crise universitaire se déteint sur la forte mobilité du corps enseignant, de même que le lancinant problème des diplômés et l'insertion professionnelle.

Et toujours dans cette perspective d'évocation des mutations que subissent l'université et l'enseignement supérieur en général, Bon (Frédéric) et Burnier (Michel-Antoine) stipulent qu'étant donné que l'enseignement supérieur a pour rôle fondamental « *de constituer, de conserver et de transmettre, au degré le plus élevé, le patrimoine culturel* »<sup>13</sup>, il est logique qu'il subisse les contrecoups de la mutation des couches intellectuelles.

L'organisation de l'enseignement supérieur en France (et au Sénégal) est restée statique depuis bien longtemps, ce qui justifie la crise profonde qui secoue le secteur face aux nouvelles exigences de la société moderne.

Une crise qui se présente en premier, sous l'aspect quantitatif (effectifs pléthoriques), mais aussi structurel, avec un manque notoire d'interdisciplinarité (notion clé à l'heure de la mondialisation) et la réussite dans l'enseignement supérieur qui évolue en raison inverse de la baisse du niveau des élèves du secondaire.

Ainsi, au terme de ce rapide coup d'œil bibliographique, nous postulons que le savoir, l'identité et les mutations, n'ont été que sommairement étudiés, (si d'ailleurs études il y a dans ces domaines).

Et ceci, pour deux raisons fondamentales :

---

<sup>12</sup> NOBLE ( Akam ), *Dynamiques locales de la mondialisation, les Afriques en perspectives : quelle université pour l'Afrique ?* .Paris : MSHA, 2002,p.8.

<sup>13</sup> BON (F) et BURNIER ( M.A ), *Les nouveaux intellectuels*, Paris, Ed. Cujus, 1966, p.253.

-la première, c'est que ces études s'étaient inscrites dans une perspective trop large (souvent à l'échelle continentale ou sous-régionale) et donc ne rendaient pas compte des particularités locales.

-la deuxième raison réside dans le fait que la priorité des recherches sur l'enseignement supérieur portait généralement sur l'organisation des systèmes de développement du secteur privé etc.

D'où donc la pertinence du travail axé sur notre thème de recherche.

#### I-4. Problématique.

Conçues à l'origine pour désengorger l'Ucad (qui compte à l'heure actuelle 37.605 étudiants, loin des 3500 prévus lors de sa construction en 1957), les institutions privées ont vu leurs responsabilités s'accroître avec l'émergence insoupçonnée d'une forte population d'étudiants qui motivés par un grand désir d'ascension sociale.

En effet, ils sont très nombreux aujourd'hui à dédaigner les cours à la Faculté après le Baccalauréat et s'engagent parfois, malgré des difficultés d'accès (financières surtout...), dans les filières de formation professionnelles privées qui leur ouvrent directement les portes de l'emploi.

Ainsi, nous nous proposons dans un premier champ de recherche, de saisir, pour chaque école qui nous servira de cadre d'étude, son historique, de voir le choix d'études supérieures qui y sont proposées ; autrement dit, l'éventail des enseignements (le curriculum) qu'on y dispense, de même que le type d'études qui y sont proposées ( type long ou court).

Ceci nous servira de tremplin pour orienter notre recherche au niveau de notre deuxième axe de réflexion portant sur la population estudiantine du secteur de l'enseignement supérieur privé en tant que telle.

En effet, à l'image des universités publiques, les établissements d'enseignement supérieur privés connaissent une population qui s'accroît, avec une hétérogénéité inouïe (23 nationalités à ITECOM, 17 au Suffolk University ...).

La base «étudiants » sera donc traitée avec beaucoup d'intérêt et parmi les informations qu'elle contient, les variables suivantes seront analysées :

-l'âge des étudiants, -le sexe, -la catégorie d'étude (commerciales, scientifiques...), -le type d'étude (long, court), de même que l'itinéraire scolaire.

Il est nécessaire de comprendre ce choix d'études supérieures privées et d'en apprécier objectivement les raisons.

En outre, cette étude sur les apprenants nous permettra de saisir le « l'identité » même de ces étudiants : leurs attentes, leur motivation, mais aussi leurs

caractéristiques socio-économiques. Ainsi donc, une étude des relations de l'étudiant à ses divers groupes d'appartenance (origine sociale, nationalité...) nous intéressera au plus haut point.

Autrement dit, nous essaierons de mesurer l'influence de l'enseignement supérieur privé sur la construction identitaire de l'étudiant, sa façon d'appréhender la société du savoir à travers ses projets d'avenir, sa conception de l'université et ses aspirations futures.

C'est donc une problématique novatrice dans cette sphère de recherches sociales sur l'enseignement supérieur en général en tant qu'elle tente de scruter la réalité institutionnelle des établissements privés de « l'extérieur », mais aussi de « l'intérieur ».

## I- 5. Hypothèses.

Notre hypothèse de départ reste que les classes bourgeoises, nanties (qu'elles soient d'origine sénégalaise ou étrangère) sont les plus grandes consommatrices et utilisatrices du système de l'enseignement supérieur privé.

Autrement dit, les Ecoles d'enseignements supérieures privées sont fréquentées par des étudiants issus de familles à capital culturel et économique élevé présentant de grandes affinités avec la culture véhiculée par ce système éducatif. C'est ainsi que le choix pour ces étudiants de s'inscrire dans le privé plutôt que dans le public répond à une pression sociale exercée directement ou de manière subtile, par leurs parents dotés d'un capital culturel et social élevé et qui voient dans l'enseignement supérieur privé l'instrument idéal de promotion et d'ascension sociale.

L'inégalité des chances, par ailleurs, est accentuée dans l'enseignement supérieur par cette deuxième hypothèse : Plus on avance dans l'échelon (hiérarchique) des établissements d'enseignement supérieur privés, plus forte est la domination des étudiants des classes sociales aisées. En d'autres termes, plus prestigieux est l'établissement d'enseignement supérieur, moins y sont représentées les étudiants issus des classes sociales défavorisées. L'élimination ou l'exclusion des étudiants issus des classes populaires s'accroît à mesure que l'on progresse vers les établissements d'enseignement supérieur privé les plus prestigieux.

De surcroît, nous postulons que l'origine sociale de l'étudiant influe foncièrement sur son choix d'études supérieures privées. Les étudiants issus des classes sociales populaires (ou moyennes) sont souvent frappés par une restriction des choix des études les obligeant à préférer le type d'études court (Bac + 2) au détriment de celui long (Bac+4).

Alors dans les établissements d'enseignement supérieur privés, plus le cycle d'étude est long, moins on y retrouve des étudiants issus des milieux populaires.

En outre, par rapport à la question identitaire, mon affirmation est la suivante : l'image de la profession est fortement déterminée chez les étudiants de l'enseignement supérieur privé (en tout cas davantage que ceux des universités publiques). Autant dire qu'ils assimilent les études en général à un moyen au service d'un proche avenir professionnel. Pour eux donc, le savoir est subordonné aux tâches professionnelles. Le rapport de l'étudiant du privé au savoir qui lui est dispensé, est teinté d'utilitarisme. C'est une sorte de relation instrumentale, pragmatique qui lie l'étudiant au savoir qu'il reçoit.

En effet, la dernière hypothèse que nous tenons à souligner, c'est que dans un contexte de mondialisation accrue, alors que « *l'Education [reste] un produit et un service de plus en plus précieux qui détermine les gagnants et les perdants, Etat, entreprise et particuliers, dans un monde marqué au coin de la compétition* », <sup>14</sup> on trouve dans cette internationalisation actuelle du secteur de l'enseignement supérieur privé, (marquée par le grand nombre de nationalités présentes dans ces établissements, le programme des cours à distance ou dispensés par des professeurs du Nord, la délivrance de diplômes reconnus sur le plan international, HECI, Suffolk...), une mission nouvelle dévolue à l'enseignement supérieur privé.

C'est dire donc que la globalisation aura poussé certaines universités sénégalaises, ainsi que des écoles de formation supérieure privée à réévaluer et à repenser la dimension internationale de leur mission et de leur pratique. Et c'est dans ce contexte que les NTIC jouent un rôle crucial, car comme le dira Patrick Mendelsohn, « *à leur façon, les technologies nous aident à repenser la question de l'efficacité de l'enseignement* » <sup>15</sup>.

Ceci aura pour contrecoup le fait que la conception, chez les étudiants du privé de l'Etat-nation, fait place à des projets d'avenir qui transcendent le niveau local. L'enseignement supérieur privé favorise la construction d'une identité nouvelle, axée sur l'ouverture au monde extérieur et l'acceptation de la diversité culturelle.

Nous avons alors vu que parmi les déterminants les plus influents au niveau de cette catégorie d'étudiants fréquentant les institutions d'enseignements supérieur privé, l'origine sociale de l'étudiant occupe une place de choix dans les déterminations des choix d'études, des écoles, dans leurs aspirations professionnelles futures

---

<sup>14</sup> Préface de Sheryl L. BOND et LEMASSON ( J.P ). In : *Un nouveau monde du savoir, les universités canadiennes et la mondialisation*, CRDI, 1999,330p.

<sup>15</sup> Source électronique.

etc....Cette origine sociale cristallise ce que Bourdieu appelle le capital culturel, économique et social de l'étudiant.

Ainsi, pensons nous, les variables pouvant nous servir à évaluer le capital culturel et économique sont le niveau d'étude des parents, ainsi que leur profession et, dans une moindre mesure, les ressources financières dont bénéficie l'étudiant du privé.

Ce sont à notre avis, des indicateurs justifiés du niveau de standing social de l'étudiant et de sa famille.

## I- 6. Définition conceptuelle.

Comme donc l'avait montré Emmanuel Kant (1724-1804), philosophe allemand, toute connaissance résulte de ce couple indissociable entre l'intuition sensible et le concept ; «les institutions sans les concepts sont aveugles, les concepts sans les institutions sont vides».

On sait que, par exemple, le « fait social » n'a pas plus existence concrète que le « statut », mais encore faudrait-il juger ces concepts, non sur leur vérité, mais sur leur utilité théorique.

C'est dans cette optique que nous nous évertuerons à définir les concepts qui nous ont aidé à comprendre et à prospecter cette réalité institutionnelle de l'enseignement supérieur privé et les caractéristiques ainsi que l'identité des étudiants.

\* Institution: le concept vient du latin « institutio »<sup>16</sup> qui veut dire fondation, méthode, instruction. D'après Gilles Ferreol, « *marquées du sceau de la temporalité, répondant à des impératifs de socialisation, de contrôle et de régulation, les institutions apparaissent [...] comme des règles d'action visant à objectiver une discipline de vie basée sur des anticipations stables et réciproques* ».

\*Université: la notion d'université renvoie à des collectivités institutionnelles où est dispensé un enseignement supérieur. Ce dernier débute avec l'obtention du Baccalauréat et peut s'étendre jusqu'aux contours de la science, de la littérature etc Charles Fourier écrit à ce sujet que « *l'université, c'est avant tout une institution d'enseignement supérieur* »<sup>17</sup>.

\*Communauté: c'est un microcosme appartenant à un ensemble socioculturel plus vaste. « La communauté est un groupe social caractérisé par le fait de vivre ensemble, de posséder des biens communs, d'avoir des intérêts, un but communs (Le Robert : Édition 1967).

<sup>16</sup> FERREOL (Gilles), *Vocabulaire de la sociologie*, Paris, PUF, 1995,p.70.

<sup>17</sup> FOURRIER (Charles), *Les Institutions Universitaires*, Paris, PUF,1971,p.6.

L'habitus: c'est « *par extension [...] les résultats de l'intériorisation des contraintes objectives liées aux caractéristiques des groupes de références. Il se manifeste dans les comportements et attitudes sociales, par les dispositions permanentes à choisir telle chose plutôt qu'à une autre, à agir de telle façon plutôt qu'une autre, à préférer telle chose à une autre et en l'occurrence ici à aspirer plus ou moins à la réussite scolaire* »<sup>18</sup>.

Le capital culturel: cette notion empruntée à Pierre Bourdieu est explicitée par le Professeur Souleymane Gomis.<sup>19</sup> Selon lui, le « *capital culturel est [...] un ensemble de valeurs, de comportements, de langage, de savoir, de savoir-faire et de goûts transmis aux enfants par le milieu à l'aide des apprentissages répétitifs et quotidiens* ».

Identité: c'est une notion qui est à l'intersection de la psychologie et de la sociologie. Polysémique, elle n'a fait l'objet que de très peu de travaux sociologiques. L'identité est un système, structuré, différencié, à la fois ancré dans une temporalité passée ( les racines, la permanence), dans une coordination des conduites actuelles et dans une perspective légitimée (projet, idéaux, valeurs).

Elle coordonne des identités multiples associées à la personne (identité corporelle, caractérielle ...) ou au groupe (rôles, statuts...).

Motivation (et besoin de réussite) :Ce sont des facteurs psychiques pouvant affecter l'action historique étudiés en psychologie sociale. Ce sont des traits de personnalité. La motivation est le produit d'un ensemble de besoins, d'impulsions, de désirs, conscients et inconscients, qui poussent une personne à agir. Elle a trait à la notion de valeur qui se présente comme un idéal, un but, un objectif. Cette dernière est donc, par certains côtés « extérieure » aux personnes, surtout dans son aspect collectif, en ce qu'elle est un stimulus qui peut ou même doit affecter la motivation des personnes.

Concernant la réussite, c'est très nettement dans le sillage des études de Max Weber que se situent les recherches sociologiques et psychologiques sur cette notion.

Weber a en effet montré que « l'esprit d'entreprise » a été un aspect essentiel de la mentalité originale du capitalisme ; et a voulu prouver qu'une des racines de cet

---

<sup>18</sup> BOURDIEU (Pierre), cité par Souleymane GOMIS, dans : *La relation Famille – Ecole au Sénégal*, Paris, l'Harmattan, 2003, p.40.

<sup>19</sup> .ibid.p.43.

esprit d'entreprise, c'était le besoin, l'impulsion de réussite humaine qu'avaient les puritains, pour se prouver à eux-mêmes qu'ils pourraient être parmi les élus, les prédestinés par Dieu au Salut.

Le capital social : « *c'est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau de relations plus ou moins institutionnalisés d'inter connaissance ou d'inter reconnaissance ; ou en d'autres termes à l'appartenance à un groupe comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles* ». <sup>20</sup>

---

<sup>20</sup> BOURDIEU (Pierre), cité par Mamadou Diop, In : *L'impact de l'origine sociale sur l'orientation dans les Ecoles de formation professionnelles*, Dépt de sociologie, FLSH, 2000.p.43.

## I- 7. Objectif Général.

Définir les objectifs généraux et spécifiques de notre recherche revient à répondre aux questions suivantes :

-qu'est-ce qui est visé exactement par notre recherche ?

-qu'est-ce qui sera démontré ?

-et enfin, qu'est-ce qui sera mieux connu, mieux confirmé ou mieux infirmé ?

Dès lors, pour ce qui est de notre objectif général, il pourrait se résumer ainsi : une connaissance plus poussée des institutions d'enseignement supérieur privé au Sénégal, ainsi que les étudiants qui y évoluent. C'est assurément dans un même élan de recherche que nous veillerons à saisir l'impact de l'enseignement supérieur à la construction identitaire des étudiants à travers leur conception du savoir d'une part, et les perspectives d'avenir dans lesquelles ils entendent insérer leurs études, d'autre part.

Dès lors, vue la nature essentiellement complexe des questionnements que soulève cet objectif général, une série d'objectifs spécifiques devront être examinés.

## I- 8. Objectifs spécifiques.

Il y'a un éventail d'objectifs spécifiques qui devront répondre à notre préoccupation de départ.

En effet, les variables concernant le niveau d'étude et la profession des parents des étudiants sont des indicateurs fiables de leur origine sociale.

Il est bien évident qu'il y a un rapport entre la famille et les études suivies par l'étudiant.

Il en sera de même pour le curriculum des étudiants du privé. La question fondamentale à ce niveau précis sera surtout d'évaluer les éventuelles passerelles entre l'enseignement supérieur privé et celui public

Il n'y a pas de cloisonnement étanche entre ces secteurs qui sont en fait, deux facettes d'une même réalité.

Toujours dans cette ligne de recherche sur les caractéristiques socio-économiques des étudiants fréquentant les établissements d'enseignement supérieur privé, les ressources financières, de même que l'identité des apprenants seront traitées avec beaucoup d'attention.

En effet, le secteur privé accuse une forte diversité culturelle. Ce qui fait penser avec le Docteur Michelsen qu'il y'a une sorte de mondialisation dans le domaine de l'enseignement supérieur au niveau de la Sous Région.

Mais l'exercice le plus délicat sera de démontrer, à l'heure de la globalisation à outrance, la nouvelle identité des apprenants découlant de leur conception du savoir ainsi que les projets d'avenir qu'ils nourrissent. Il semble bien qu'il y'a un changement qui s'opère progressivement dans la mentalité des étudiants des secteurs privé (et public).

C'est donc toute une série d'objectifs que nous nous évertuerons à atteindre dans une logique objective de recherche sociologique.

## I- 9. Modèle d'analyse.

C'est une partie importante pour la recherche. Elle concerne la théorisation. Il s'agit dans cette sous section d'expliquer les valeurs de la théorie qui sera appliquée à notre objet d'étude.

Notre choix s'est porté sur la sociologie de Pierre Bourdieu (1930-2002). C'est l'un des sociologues contemporains dont la théorie systémique sur le système éducatif est, à mon humble avis, la mieux indiquée pour rendre compte de notre champ<sup>21</sup> de recherche.

Néanmoins, avant d'exposer la théorie bourdieusienne, revenir sur Raymond Boudon et sa théorie qui est également de rigueur dans la sociologie de l'éducation en général.

En effet, Boudon, chef de file de « L'individualisme méthodologique » a développé une théorie de l'inégalité des chances dans l'enseignement supérieur qui rejoint, par certains côtés, celle de Bourdieu, mais s'en différencie par d'autres. Boudon place les décisions de l'individu rationnel au cœur du processus de la reproduction sociale. Avec lui justement, le capital culturel de l'apprenant est relégué au second plan.

En effet, selon lui, « *les individus raisonnables, calculant le rapport le plus probable entre le coût en temps, énergie et argent de tel choix scolaire et le bénéfice qu'ils peuvent en retirer* »<sup>22</sup>.

D'après Boudon, les étudiants s'engagent dans leurs projets d'études en croisant les facteurs coût risque bénéfice de manière à obtenir la formule idoine quant à leurs aspirations. Dès lors, les motivations, les intentions personnelles sont

---

<sup>21</sup> Nous lui devons d'ailleurs l'utilisation de ce terme de champ dans les sciences humaines.

<sup>22</sup> BOUDON (R), cité par Souleymane Gomis ; op.cit ; p.44.

déterminantes dans l'explication de l'inégalité des chances scolaires. Et cette dernière est beaucoup plus tributaire de l'inégalité économique que de l'inégalité culturelle.

En définitive, la réussite scolaire de l'étudiant dépendra davantage des facilités ou des handicaps consécutifs à la dotation ou non d'une ressource économique dans la mesure où à niveau scolaire égal, ce sera justement la marge de manœuvre financière qui fera que l'étudiant issu de famille défavorisé encourt beaucoup plus de risque d'échec scolaire que celui de la classe bourgeoise.

De l'individualisme méthodologique, Boudon donne la définition suivante : « *le principe de l'individualisme méthodologique énonce que pour expliquer un phénomène quelconque [...], Il est indispensable de reconstruire les motivations des individus concernés par le phénomène en question et d'appréhender ce phénomène comme le résultat de l'agrégation de comportements dictés par ces motivations* ». <sup>23</sup>

Mais notre choix théorique s'est porté sur la conception bourdieusienne de la reproduction sociale car, en essayant de mettre en synergie l'importance du capital économique, social, culturel, il propose une analyse plus synthétique de la réalité scolaire. Car, en s'engageant dans une défense de la liberté individuelle contre les partisans du holisme (le déterminisme et le poids des structures), Boudon ne se doutait pas que « *l'auteur est pris dans une structure d'interaction qui lui laisse seulement l'illusion de la liberté* ». <sup>24</sup>

Ainsi, ce choix de la théorie de Bourdieu se justifie amplement parce que :

-d'une part, notre auteur, pour aborder les questions fondamentales sur l'identité (qui est un concept important dans notre problématique de recherche), ausculte « *l'extérieur dans les détails, à la fois visible et caché, du fonctionnement social* » <sup>25</sup> en accordant une fonction majeure aux structures symboliques (éducation, culture, littérature ...). Cela, contrairement aux philosophes qui faisaient appel à l'introspection du sujet pour cerner son identité.

-d'autre part, les concepts que nous propose cette approche sont plus opératoires et plus opérationnels pour notre recherche.

En effet, la sociologie évolutive de Bourdieu a voulu dépasser le réductionnisme opéré par les différents paradigmes dans le champ sociologique. Il

---

<sup>23</sup> BOURDIEU (Pierre), cité par Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz, 1990, p. 180.*

<sup>24</sup> FAVRE (P), cité par Madeleine Grawitz ; op.cit ; p.181.

<sup>25</sup> Propos de THEVENON (Emmanuel), recueillis sur Internet.

s'est essayé à dépasser le structuralisme de Claude Lévi-Strauss auquel il veut combiner un certain interactionnisme.

Influencé par Karl Marx et Max Weber, il pense que toute interaction est rationnelle. Un rapport social s'inscrit et se comprend à travers la relation au sein de laquelle il se développe.

Combinant alors les apports de Karl Marx, Emile Durkheim et Max Weber, le sociologue a forgé ses propres concepts, dans le but de dépasser la plupart des antinomies classiques de la sociologie : structure/histoire ; liberté/ déterminisme ; individu/société ; subjectivisme/objectivisme.

Ces concepts sont devenus des notions clés en sociologie : la reproduction sociale, l'habitus le capital culturel, le capital économique et le capital symbolique (capital culturel : « diplômes, connaissances acquises, codes culturels, façon de parler, bonnes manières » ; capital social : « relations, réseaux » ; capital symbolique : « l'honneur » ; capital économique : « biens financiers, patrimoine ».

Pour Bourdieu, l'Ecole est un système de reproduction de sociale. Il y a tout un processus de domination qui est à l'œuvre dans le domaine de l'éducation, et dont la logique interne conduit à la reproduction des conditions sociales. En dépit de leur bonne volonté, les enseignants seraient ainsi les vecteurs d'une « violence symbolique » qui tendrait implicitement à favoriser les catégories sociales nanties.

Ce sont donc des idéaux de la classe bourgeoise dominante qui y prévalent. De ce fait, n'y réussissent que ceux qui disposent d'un capital correspondant à celui de la classe dominante.

Pour étayer ses propos, Bourdieu confère à l'habitus la capacité de reproduction (mémoire du passé et reproduction d'un avenir) et une capacité d'invention.

L'habitus est une « *machine transformatrice qui fait que nous reproduisons les conditions sociales de notre propre reproduction, mais d'une façon relativement imprévisible* »<sup>26</sup> Il est adapté aux structures objectives puis que, produit de ces structures, sans volonté, ni même intention ou conscience d'une stratégie d'ajustement.

Bourdieu montre en fait qu'il y'a affinité entre la culture dominante véhiculée par l'enseignement et celle des étudiants issus des classes sociales nanties.

---

<sup>26</sup> BOURDIEU (Pierre), cité par Madeleine Grawitz ; op.cit ; p.180.

Dans sa logique d'analyse, il confère à l'origine sociale de l'étudiant le déterminant le plus pesant dans son choix d'études supérieures, dans son choix d'établissements, ainsi que de la filière d'étude, sans pour autant omettre le volet identitaire rattaché notamment à ses projets professionnels et au rapport avec le savoir.

Ainsi, l'origine sociale de l'étudiant est un puissant levier de la reproduction sociale (l'inégalité des chances), orchestrée par l'enseignement.

Bourdieu nous dit que « de tous les déterminants, l'origine est le seul qui étende son influence à tous les domaines et à tous les niveaux de l'expérience des étudiants, et en premier lieu, aux conditions d'existences ».<sup>27</sup>

En définitive, la distribution inégale des chances scolaires devant l'enseignement supérieur privé selon l'origine sociale, si nous nous référons toujours au schéma de Bourdieu, s'articule autour de trois notions : l'élimination, la relégation et le retardement (piétinement).

-L'élimination : malgré que l'université publique se soit massifiée, nous constatons qu'il n'en est pas de même pour les institutions d'enseignement supérieur privées. Certaines d'entre elles nécessitent ou sinon exigent un certain patrimoine économique, surtout dans les établissements les plus prestigieux. La plus part du temps, ce patrimoine est détenu par la classe bourgeoise.

- La relégation concerne le désavantage scolaire qui s'exprime dans la restriction du choix des études supérieures privées qui peuvent être raisonnablement envisagées par une certaine catégorie d'étudiants. Ces derniers s'investissent volontiers dans des études de type court. Seuls donc les étudiants issus de familles riches peuvent se permettre d'aller au de la de Bac+4, par exemple, puisque leurs moyens le leur autorisent. Dans ce cas de figure, la filière d'étude suivie par l'étudiant s'assimile à un choix forcé ou à un refuge.

- Enfin, le retardement ou piétinement dans les études supérieures est aussi révélateur de cet inégal accès à l'enseignement supérieur. Prenant référence à l'âge modal correspondant à un niveau d'étude donné, il y'a un constat à faire : les étudiants issus de classes sociales défavorisées demeurent souvent plus âgés que leurs camarades de promotion des classes sociales aisées. Ils sont les plus susceptibles d'accuser du retard dans leur parcours scolaire.

---

<sup>27</sup> BOURDIEU (Pierre), PASSERON (J-C), *Les Héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, Ed. de Minuit, 1985, p.23.

Voilà donc en résumé, les points saillants de la théorie qui nous servira de modèle d'analyse pour apporter quelques éclaircissements dans notre problématique.

## **II-1. Histoire de la collecte.**

Disons d'abord que la recherche documentaire a été multiforme et multidisciplinaire.

Multiforme, car beaucoup des informations recueillies ont été prises à partir de documents écrits et chiffrés alors que d'autres données non moins importantes et imposantes, ont été puisées sur Internet.

Multidisciplinaire aussi, parce que des ouvrages sur le thème de l'enseignement supérieur, des actes de séminaires, des périodiques, des rapports de colloques, des ouvrages d'économies ont été effectivement consultés.

Cette recherche documentaire s'est principalement axée au niveau du service commun de la documentation de l'Ucad (la bibliothèque universitaire : BU), qui est interdisciplinaire, nous faisant gagner du coup un temps précieux.

La bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) nous a également servi de cadre de recherche, de même que celle du CREA (Centre de Recherches économiques appliquées).

La recherche documentaire, principalement statistique, a été aussi menée au rectorat de l'Ucad (Direction de la statistique).

Certaines informations ont été recueillies à partir d'autres travaux de mémoires et autres revues.

Ont été également des sources d'informations, le centre de recherche du CODES RIA.

En ce qui concerne l'enquête, elle comprenait les étapes suivantes : la pré enquête, le pré-test et l'enquête proprement dite sur le terrain pour mieux apprécier la scientificité de notre sujet de recherche ou problématique.

### **II-1-1-1. La Pré enquête.**

L'objectif de cette démarche était d'éviter de soulever de faux problèmes. Ce travail donc nous aura permis d'étudier les données statistiques existantes sur le nombre d'étudiants dans le privé, dans le public, le nombre de nationalités dans les établissements privés, l'année de création des écoles qui nous ont servi de cadres d'études etc.

Ainsi aussi, avons-nous pu mieux apprécier la représentativité de nos cadres de recherche à l'échelle nationale, à savoir le HECI, l'ITECOM, et l'IAM, à eux seuls, regroupent près du quart ( $\frac{1}{4}$ ) de l'ensemble des effectifs de l'enseignement supérieur privé.

Cette évaluation ne sera pas caduque, surtout lorsqu'il s'agira par la suite, d'effectuer des interprétations et de trouver des formules de généralisation des données.

Ainsi, en définitive, toute la pertinence de notre problématique de recherche a été passée au crible au cours de cette phase.

### **II-1-1-2. Le Pré-test.**

Avant l'enquête proprement dite sur le terrain, notre questionnaire a été pré testé auprès d'un échantillon de sept (7) étudiants de l'Ucad présentant les mêmes caractéristiques que notre population mère (représentée par l'ensemble des étudiants du privé au Sénégal).

Ce sont quatre (4) filles et trois (3) garçons dont les âges varient entre vingt et cinq (25) et dix neuf (19) ans, et fréquentant des Facultés différentes (Faculté des Sciences et Techniques, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Faculté des Sciences économiques et de Gestion).

Ce travail de pré-test a été hautement bénéfique pour nous.

En effet, il nous a encouragé à apporter des correctifs dans notre questionnaire de départ.

L'objectif de ce travail était d'éliminer autant que possible toutes les sources d'erreurs qu'il pourrait y avoir dans la conception ou la forme de notre instrument de recherche.

Ceci a aussi rendu clairs et compréhensibles nos objectifs et nous a permis d'avoir des résultats fidèles et valides par rapport à notre thème de recherche.

### **II-1-1-3. L'enquête proprement dite.**

L'enquête sur le terrain s'est déroulée durant un peu plus de trois semaines (du 10 au 25 Mai 2004).

L'univers de la recherche est constitué par l'ensemble des étudiants du privé répartis u niveau des établissements qui ont été effectivement choisis comme cadres d'étude à notre travail, je veux parler de IAM, ITECOM et HECl.

Il est à noter sur ce point précis, la variation constatée dans le choix de nos cadres d'étude, du moins, en ce qui concerne les frais de scolarité (les études aux HECl étant plus chères et celles à ITECOM, les plus abordables). Cette variation se retrouve également au niveau des effectifs des établissements (IAM sur ce point, est plus important et HECl, le moins important).

Par ailleurs, cette enquête sur le terrain s'est effectuée avec un échantillon de deux cent un (201) individus, à raison d'un quota de soixante dix huit (78) enquêtés à IAM et ITECOM et Quarante cinq ( 45) interrogés aux HECl. Parmi ces quotas, on veillé à avoir si possible des étudiants de la deuxième (2è) année et plus, ceux là qui sont, en principe, les mieux imprégnés de la culture de l'établissement qu'ils fréquentent ; ceux en qui se dessine le plus distinctement, les projets professionnels etc.

La représentativité des différentes nationalités a été aussi pour nous, un souci permanent. Et pour nous en assurer, nous avons mené ces enquêtes auprès de classes entières.

Ceci nous a fait faire d'une pierre deux coups, car, la question du rapport genre a été de ce fait, traitée.

En outre, au cours de cette enquête, nous n'avions pas choisi un calendrier bien défini qu'il fallait impérativement respecter , les obstacles et autres imprévus étant toujours à prendre en compte ;

Nous avons donc jugé plus efficace et de loin plus rapide, mais surtout plus fructueux, d'enquêter dans plusieurs établissements à la fois. Et mises à part quelques lenteurs notées çà et là à cause des rouages administratifs, l'enquête s'est généralement bien déroulée.

Par ailleurs, les entretiens exploratoires se sont effectuées pendant près de deux (2) mois, (du 15 Mars au 15 Avril 2004).

Ce fut évidemment dans le but de mieux évaluer la pertinence de notre thème de recherche, de mieux saisir l'orientation qu'il fallait donner à la recherche, mais aussi dans le but de mieux faire la jonction du qualitatif d'avec le quantitatif.

Ces entretiens (ou interviews) nous auront ainsi permis d'évaluer certaines de nos variables ou facteurs que les questionnaires standardisés ne pouvaient éclaircir, comme les données nos logiques, les motivations secrètes des enquêtés, leurs « backgrounds » culturels, leurs histoires et convictions personnelles.

## II-1-2. Inventaire des techniques d'investigation.

La méthodologie, c'est l'art de la recherche scientifique. On entend par « méthodes », les « modalités d'action » par lesquelles le sociologue tente de résoudre le problème qu'il s'est posé.

Bourdieu a pu dire à propos de méthodes : « *c'est à se demander ce qu'elles font aux objets et les objets qu'elles font* »<sup>28</sup>.

Ainsi, vue la complexité de la nature de notre objet d'étude (les catégories des étudiants du privé, leur identité, leur motivation, leur rapport au savoir), l'utilisation simultanée des méthodes d'enquête dites « qualitatives » (ou intensives) et celles qualifiées de « quantitatives » (ou extensives) s'avère opportun. Parce que justement, ces méthodes ne doivent pas être utilisées de façon concurrentielle, mais l'une avec l'autre afin d'espérer arriver à une meilleure lisibilité des causalités de notre fait social.

A ce propos, nous citerons F de Singly qui disait que « *la comparaison des renseignements obtenus par questionnaire et ceux obtenus dans des entretiens à propos du même objet informe sur les effets des deux situations d'enquête mais n'autorise aucune conclusion en terme de hiérarchisation des méthodes. Les questionnaires rendent visibles certains déterminants sociaux des trajectoires, les entretiens, la construction individuelle de ces trajectoires, et notamment l'appréhension de certains moments clés. Des deux côtés se trouve la richesse : davantage dans la complexité de la production pour l'enquête par questionnaire, davantage dans les manières dont les acteurs appréhendent (et contribuent ainsi à produire) le social pour l'enquête par entretien* »<sup>29</sup>.

Concernant l'utilisation des techniques de recueil de données, il faut dire que c'est une étape importante dans le processus de recherche.

Aussi s'avère-t-il crucial de choisir les techniques les plus adéquates pour cerner notre objet d'étude.

<sup>28</sup> GRAWITZ (M) ; op.cit ; p.556.

<sup>29</sup> DE SINGLY (F), cité par Souleymane Gomis, op.cit ; p.140.

Déjà, Pierre Bourdieu nous mettait en garde : « *Toutes les fois que le sociologue est inconscient de la problématique qu'il engage dans ses questions, il s'interdit de comprendre celle que les sujets engagent dans leurs réponses* »<sup>30</sup>, d'où alors l'importance de cette phase de la recherche.

C'est ainsi qu'à la méthode « quantitative », nous avons associée l'utilisation de questionnaires à soumettre aux étudiants des différents établissements qui nous ont servi de cadres d'étude.

Le rôle du questionnaire est central car, comme le dit François de Singly, « le questionnaire a pour ambition première de saisir le sens *« objectif des conduites en les croisant avec les indicateurs des déterminants sociaux, contrairement à l'entretien qui a pour fonction de reconstruire le sens subjectif, le sens vécu des comportements des acteurs sociaux [...] L'enquête par questionnaire a pour fonction de mettre à jour les déterminants sociaux, inconscients, des pratiques »*.<sup>31</sup>

En outre, les techniques de recueil de données choisies pour l'enquête qualitative sont l'entretien avec des personnes ressources ou informateurs-clés (évoluant dans le secteur de l'enseignement supérieur privé) et de l'observation directe.

L'entretien ou interview est une technique d'observation qui comporte l'utilisation de questions plus ou moins directes adressées à des informateurs choisis en fonction de certaines critères préalablement définis, (ici, le choix a été porté sur des enseignants, des membres du personnel administratif des institutions d'enseignement supérieur privés, des Directeurs d'établissements, des syndicalistes, et des étudiants.

Le but de l'entretien est de recueillir des données essentielles sur les conditions de l'émergence de l'enseignement supérieur privé, l'organisation des établissements, l'enseignement qui y est dispensé, les caractéristiques socio-économiques des étudiants etc.

C'est donc un rapport oral, une discussion orientée, un procédé d'investigation utilisant un processus de communication verbale pour recueillir des informations en relation avec nos objectifs.

---

<sup>30</sup> .ibid. p.556.

<sup>31</sup> ; op.cit ; p.144.

Ces entretiens feront l'objet d'une analyse de contenu afin de saisir derrière le discours des interviewés, la réalité sous jacente (parfois subjective) de leur prise de position.

Par ailleurs, l'utilisation de l'observation directe, pour ne pas dire « participante » se justifie par le fait que nous soyons assez bien imprégné des réalités de nos cadres d'étude, puisque évoluant dans l'enseignement supérieur depuis pas mal d'années maintenant.

La méthode d'observation participante (ou directe) a été très bien décrite par Henri Peretz<sup>32</sup> « [...] elle consiste à être le témoin des comportements sociaux, d'individus ou de groupes dans les lieux mêmes de leurs activités ou de leurs résidences sans en modifier le déroulement ordinaire. Elle a pour objet le recueil et l'enregistrement de toutes les composantes de la vie sociale s'offrant à la perception de ce témoin particulier qu'est l'observateur »

---

<sup>32</sup> PERETZ (Henri), cité par Souleymane Gomis, ibid. p.149.

### II- 1-3. Echantillonnage.

La problématique de notre étude, à savoir la construction identitaire, la relation entre l'étudiant et le savoir, de même que les caractéristiques socio économique culturelles des étudiants du secteur privé ne peuvent être appréhendées et valablement estimées qu'à travers une bonne méthode empirique puisqu'il s'agit d'ausculter un phénomène relevant de conviction personnelle.

C'est donc un problème assez délicat, d'autant plus que la population concernée par cette étude est hétérogène, issue de diverses nationalités, multiculturelle...

Ceci nous a donc encouragé à choisir la méthode d'échantillonnage probabiliste pour l'administration des questionnaires.

Cette méthode d'échantillonnage également dénommée « aléatoire » relève d'un sondage scientifique qui obéit au hasard.

Le terme de hasard ne signifie pas fantaisie ou improvisation. D'ailleurs, l'étude des grands nombres de chiffres montre que le hasard lui-même présente des régularités.

La technique du sondage aléatoire permet de soustraire l'échantillon à un arbitraire ou personnel et de procéder à un véritable tirage au sort. Elle se définit par le fait que l'on accorde à chacune des unités de la population, une chance connue non nulle, d'appartenir à l'échantillon. On dira que l'on a effectué un sondage probabiliste si le prélèvement peut être assimilé à un choix au hasard

Ce choix de la méthode d'échantillonnage probabiliste répond à une nécessité d'obtenir un échantillon représentatif, garant de la scientificité de notre travail de recherche.

Rodolphe Ghiglione et Benjamin Matalon expliquent à ce propos « *qu'en principe un échantillon est représentatif si les unités qui le constituent ont été choisies par un procédé tel que tous les membres de la population ont la même probabilité de*

*faire partie de l'échantillon. Si ce n'est pas le cas, on dira que l'échantillon est biaisé : puis que certains individus avaient plus de chances que d'autres d'être choisis, les catégories auxquelles ils appartiennent occuperont dans l'échantillon plus de place qu'elles ne le devaient ; les caractéristiques de l'échantillon seront donc systématiquement différentes de celles de la population ».*<sup>33</sup>

Par ailleurs, la technique utilisée est celle de l'échantillon des quotas. Les quels quotas seront constitués de soixante dix huit ( 78 ) unités (donc d'étudiants) choisis dans deux établissements d'enseignement supérieur privés (ITECOM, IAM) et quarante cinq ( 45 ) aux HECI.

---

<sup>33</sup> GHIGLIONE (R) et MATALON (B), cités par Souleymane Gomis ; op.cit ;

## II. 4 Questionnaire.

La problématique de cette étude embrassant beaucoup de paramètres, nous nous sommes proposé d'établir un questionnaire absolument détaillé afin de faire ressortir l'essentiel de nos facteurs explicatifs et autres variables qui ont pu interférer dans ce nouveau phénomène de construction identitaire chez les apprenants du privé, leurs caractéristiques socioculturelles, de même que la nature de leur lien avec le savoir qui leur est dispensé.

Chaque questionnaire présente un peu moins de cinquante (50) questions, (49 précisément), réparties en cinq (5) chapitres.

Ainsi, le premier chapitre expose l'Etat civil de l'enquêté, à savoir son âge et son sexe. Sa situation matrimoniale est ensuite évoquée. On cherchera à savoir si l'enquêté(e) est célibataire ou marié(e), s'il (ou elle) est a des enfants ou non. On évoquera également sa nationalité, à travers différentes catégorisations.

Vient ensuite l'itinéraire scolaire de l'étudiant où l'on demandera à l'enquêté la filière qu'il suit, son niveau d'étude, son établissement de provenance, ainsi que les études qu'il pourrait éventuellement suivre dans une autre institution.

La variable « origine sociale » sera étudiée avec beaucoup de circonspection. Il s'agira de voir, d'une part le niveau d'instruction des parents de l'étudiant à travers différentes catégorisations, et d'autre part, la profession qu'ils (les parents) exercent. Ceci est d'autant plus important qu'ils restent des indicateurs fidèles du capital de l'étudiant.

Le capital économique, en sus des variables concernant l'origine de l'étudiant, sera beaucoup plus mis en exergue grâce au chapitre intitulé : « Ressources financières ». L'éventuelle activité professionnelle de l'étudiant, la principale source de financement de ses études, ainsi que son lieu de résidence nous informeront sur le niveau de standing social de ce dernier, et par ricochet, sur son appartenance de classe.

Enfin, la dernière rubrique de notre questionnaire, regroupe les plus grands nombres de questions. Normale, puisqu'il sera question de saisir l'identité des étudiants de la conception de savoir et l'impact de l'enseignement supérieur sur leur devenir.

Les questions se présentent sous forme de propositions avec des possibilités de réponses établies sur divers niveaux (de l'adhésion la plus complète par rapport à la question au désaccord le plus catégorique).

Ces questions auront trait aux raisons du choix d'étude privé ou publique, la vocation, l'évitement du chômage, la qualité de l'enseignement le hasard, entre autre seront évoqués. Les aspirations professionnelles des étudiants feront l'objet d'une estimation à travers les questionnaires.

Autrement dit, nous demanderons à l'étudiant les fonctions qu'il souhaiterait exercer dans le futur, ainsi que l'espace géographique dans lequel il aimerait travailler.

Enfin, le rapport au savoir est révélateur de la nouvelle identité estudiantine qui se dessine à l'horizon de la mondialisation.

Différentes propositions tenteront de mettre en vue la conception instrumentale que les étudiants gardent à propos du savoir, de la formation professionnelle, la perception qu'ils ont des connaissances théoriques, de même que l'entendement qu'ils ont de la culture de manière générale.

Ainsi, c'est en ne « lésinant sur aucune question » à même de nous édifier sur notre problématique qu'il nous a été possible de voir l'influence de nombreux facteurs sur l'intériorisation de la culture de l'établissement d'enseignement supérieur sur l'étudiant et la construction identitaire qui s'en suit...

Tel est donc le plan assez détaillé de nos questionnaires dont un exemplaire figure dans les annexes.

## **II-1-5. Présentation des cadres d'étude.**

Après avoir bien expliqué les conditions dans lesquelles cette étude fut réalisée, et parlé des matériaux qui nous ont servi à recueillir nos données, nous nous proposons à présent de présenter nos cadres d'étude, à savoir les trois établissements privés (ITECOM, IAM, HECI).

Nous parlerons également des cursus au niveau de chaque établissement comme il a été mentionné au niveau de notre problématique.

### **IAM. (Institut africain de management).**

Le groupe a été créé en 1996 à Dakar. Il est localisé à Mermoz. Il comptabilise près de 1000 étudiants originaires de divers pays de la Sous Région.

IAM offre une variété de cursus en premier et deuxième cycle.

#### **Cursus.**

Pour la formation initiale, IAM propose au premier cycle :

-le DSAA (Diplôme Supérieur en Administration des Affaires). L'admission en première année est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat (toutes séries confondues). La durée des études est de deux ans.

- le DSIG (Diplôme Supérieur en Informatique de Gestion) qui offre aux jeunes étudiants une formation leur permettant de jouer un rôle clé dans le développement informatique de l'entreprise.

L'admission en première année est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat (séries scientifiques). La durée des études est de deux ans.

Concernant le deuxième cycle, IAM propose :

- le BBA (Bachelle of Business Administration) qui forme des gestionnaires polyvalents ayant la maîtrise des principes de gestion, des techniques de prises de décisions, ainsi que des habiletés personnelles.

Cinq (5) filières de spécialisation sont offertes :

\*Gestion Internationale

\* Finance/Banque.

\* Gestion des Ressources Humaines.

\*Management des Technologies de NTIC.

\*Management de la qualité.

L'admission est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat (toutes séries confondues), tandis que l'admission en seconde et troisième année est conditionnée par la détention de BTS, de DUT ou de tout autre diplôme équivalent en sciences économiques ou commerciales.

### **Coût des études.**

Pour les premier et deuxième cycles :

Frais d'ouverture de dossier : 17 500 F Cfa.

Frais d'inscription : 80 000 F Cfa.

Frais de scolarité : 60 000 F Cfa par mois pendant neuf mois.

Assurance : 2500fcfa.

### **HECI (Hautes Etudes Canadiennes Internationales).**

C'est un réseau de 20 (business School) répartis sur dix pays en Afrique. Il s'est implanté en Afrique pendant la première fois à Casablanca, au début des années 80.

Au Sénégal, l'établissement a commencé à être fonctionnel en 2002. HECI est un joint venture académique internationale entre le Canada, le Maroc et une vingtaine d'autres plates-formes africaines.

Le groupe aspect HECI compte près de 200 étudiants et dispense des cours en premier, deuxième et troisième cycle.

### **Cursus**

Le groupe HECI dispose :

-au premier cycle (cycle «Bachelor », Bac+4), à savoir :

\*la filière HEC (Hautes Etudes Commerciales) en cycle normal (c'est-à-dire découvre à temps plein) pour en cycle spécial (c'est-à-dire que la formation est compatible avec une activité professionnelle, cours en soirée et/ou en week-end). Le

diplôme décerné dans cette filière est le Bachelor en Administration des Affaires (BAA).

\*la filière HEI (Hautes Etudes Informatiques), soit toujours en cycle normal ou spécial car le diplôme délivré est le Bachelor en Informatique de Gestion (BIG).

-au deuxième cycle (cycle Master, Bac+5), nous avons également des filières d'études qui sont proposées :

\*la filière HEC (Hautes Etudes Commerciales),

\*la filière HEI (Hautes Etudes Informatiques) en formation compatible avec une activité professionnelle (avec découverte en soirée et/ou week end). Le diplôme délivré est Master avec un mémoire de spécialisation en Finance, Marketing, stratégie, Affaires Internationales, GRH, Entrepreneurship, Management et Systèmes d'Informations. A noter qu'il y'a à ce niveau une possibilité de double diplôme.

-au troisième cycle (cycle MBA, Bac+6), nous avons:

\*la filière HEC (Hautes Etudes Commerciales) en cycles supérieurs en gestion où les formations sont compatibles avec une activité professionnelle (avec des cours en soirée et/ou week-end, une formation de 45 crédits). Il y a aussi à ce niveau, une possibilité de double diplôme.

Les diplômes décernés sont le MBA (avec mémoire de spécialisation), le MBA (pour cadres) et le MBA (Management).

Enfin, il y a également le cycle doctoral qui propose un Doctorat en Sciences de Gestion.

### **Coût des études**

Les études aux HECI sont des plus coûteuses au Sénégal avec des montants estimés à plus de 4 millions de F Cfa par an et par étudiant.

### **ITECOM (Institut Technique de Commerce).**

C'est un établissement d'enseignement supérieur privé créé en 1999. Il compte quelque 500 étudiants de vingt-trois nationalités africaines. Il dispense des enseignements en premier et deuxième cycle dans différentes filières.

ITECOM est basé au boulevard de la Gueule Tapée en face du lycée mixte Maurice De la fosse.

### **Cursus.**

L'institut propose :

-au premier cycle (Bac +2) des Brevets de Technicien supérieur (BTS) et des DTS (Diplômes de technicien supérieur) en diplômes d'Etat dans les filières suivantes :

- \*Commerce International.
- \*Compta Gestion des Entreprises.
- \*Informatique de Gestion.
- \*Marketing Communication
- \*Banque, Finance, Assurance.
- \*Transport, logistiques

-au second cycle (Bac +3...), ce sont des licences professionnelles et Bachelors qui sont décernés.

Ainsi, au niveau de la licence professionnelle (Bac+3), nous avons comme filières :

- \*Management commercial
- \*Ingénierie Financière.
- \*Management d'Entreprise.
- \*Certificat Supérieur de Tourisme Opérationnel (CTSO).

Au niveau du Bachelor (Bac+4), les filières sont les suivantes :

- \*Audit et Expertise Comptable.
- \*Marchés Financiers.
- \*Gestion Financière Internationale.
- \*Ressources humaines et financement.
- \*Commerce et Journalisme Financiers.
- \*Marketing Financier et Gestion du Patrimoine.
- \*Banque Finance Assurance.
- \*Gestion de la Production et des Opérations Touristiques.

ITECOM propose également un régime spécial en cours du soir pour des particuliers.

## **Coût des études**

L'inscription à ITECOM est fixée à un montant de 25 000 F Cfa avec une mensualité de 40 000 FCfa par mois et par étudiant en premier cycle et 60 000 FCfa par étudiant et par mois au second cycle.

II-1-6. Les difficultés rencontrées.

Ce travail n'a pas été de tout repos, loin s'en faut. Et comme disent les philosophes, « le travail est temps d'efforts méthodiquement organisés en vue d'un résultat », celui-ci a été jalonné d'obstacles qui, par moments, m'ont fait douter.

Pour d'abord, soulignons les quelques difficultés rencontrées au niveau de la recherche documentaire. Les lenteurs et rouages administratifs, la réserve, pour ne pas dire la suspicion dont faisait parfois preuve le personnel administratif des établissements privés d'enseignement supérieur nous ont fait perdre un temps précieux.

Malgré notre travail de persuasion quant aux objectifs purement académiques (mémoire) et scientifiques (projet GHERA), nous étions à certains moments, perçus comme des personnes à risque qu'il fallait tenir à l'écart des statistiques des établissements ainsi que du programme de leurs enseignements.

La méfiance était donc de rigueur dans ce monde de l'enseignement supérieur marqué surtout par la concurrence.

D'autre part, mises à part quelques unes de nos sorties infructueuses, l'enquête sur le terrain s'est de façon générale, très bien déroulée.

Ayant suivi la procédure de dépôt d'une lettre de recommandation précisant clairement le début de cette enquête, accompagnée de l'exemplaire du questionnaire au niveau de chaque établissement, nous avons ainsi bénéficié du soutien du personnel administratif des Ecoles ayant été choisies comme cadres d'études.

Nous avons voulu au départ travailler avec un échantillon de 300 étudiants, ce qui est plus représentatif de notre population mère, mais cela n'a pas été possible.

En effet, nous avons rencontré d'énormes blocages au niveau de l'ISM (Institut Supérieur de Management), situé au Point E, à la Rue des écrivains.

Après avoir reçue notre lettre de recommandation, et exigé qu'on leur remette les questionnaires pour qu'ils fassent eux-mêmes l'administration, nos contacts à ISM nous ont fait perdre beaucoup de temps, (plus de trois semaines)..

D'ailleurs, au moment où nous commençons le dépouillement des questionnaires, des exemplaires déposés à ISM n'avaient pas été récupérés. Ainsi,

pour des contraintes de temps, nous nous sommes limités uniquement à trois cadres d'étude pour un échantillon de 201 individus.

L'enquête la plus rapide n'a nécessité que trois heures, ce fût à IAM, alors que pour les autres établissements, c'est un minimum d'une semaine d'enquête qui a été effectuée.

Les enquêtés (les étudiants) ont été particulièrement réceptifs par rapport aux questionnaires. Certains d'entre eux avaient quelques difficultés de compréhension sur certaines questions ; des problèmes que nous avons aussitôt résolus par des explications claires.

Mais on a eu certaines pertes, assez négligeables du reste, sur les questionnaires administrés. Certains étudiants n'ont pas rendu leurs questionnaires.

Pour nous qui avons l'habitude de faire ce genre d'enquête, c'est une chose assez fréquente d'enregistrer de petites pertes au niveau de l'administration des questionnaires.

Sur le plan économique, le concours du GHERA nous a été d'un grand apport.

En effet, vue la taille de notre échantillon, les questionnaires et les copies qu'il fallait en faire, ç'aurait été très difficile pour nous de réaliser cette enquête dans les délais sans la participation du GHERA.

L'occasion m'est ici donnée de lancer un cri de cœur aux autorités afin qu'elles se penchent sur les voies et moyens d'augmenter la subvention allouée aux mémoires de fin de second cycle surtout pour les départements où le travail de terrain est de rigueur, je veux parler des départements de sociologie, de géographie, des Sciences Naturelles etc...

Ceci aidera les étudiants à financer leurs recherches pour promouvoir le développement scientifique en général, et la capacité de recherche de nos universités.

## II-2. Historique de l'enseignement supérieur.

Nous reviendrons brièvement dans cette sous-section des conditions dans lesquelles l'enseignement supérieur s'est développé au Sénégal, notamment sur les plans juridiques, économiques et démographiques.

### II-2-1. Le contexte juridique.

L'enseignement supérieur privé est un phénomène relativement récent au Sénégal. À ce propos d'ailleurs, il y a eu un "vide juridique" jusqu'en 1994 portant sur l'établissement et l'organisation de ce type d'enseignement.

Il y'a eu, certes la loi d'orientation 92-11 du 16 février 1991, mais c'était plutôt destiné à l'enseignement public.

Cette loi, dans son article 16 stipule que : « l'enseignement supérieur vise à former les agents de développement dont le Sénégal et l'Afrique ont besoin pour jouer un rôle significatif dans la création et le développement de la pensée et de la science universelle... ».

L'article poursuit que l'enseignement supérieur a pour mission : « *de former les personnels de haut niveau, scientifiquement et techniquement qualifiés, adaptés au contexte africain et du monde contemporain, conscients de leurs responsabilités vis-à-vis de leurs peuples et capables de les servir avec dévouement ; - de développer la recherche dans toutes les disciplines de la science, de la technique de la culture, - de mobiliser l'ensemble des ressources intellectuelles au service du développement économique et culturel du Sénégal et de l'Afrique et de participer à la solution des problèmes nationaux et continentaux* ».

Il faut voir dans cette orientation africaine de la politique d'enseignement supérieur du Sénégal, le rôle de centre de rayonnement intellectuel qu'a constitué durant la période poste-coloniale, l'Ucad, pour toute la sous région.

Ce n'est qu'en 1994 que l'enseignement supérieur privé sera reconnu dans les textes avec la loi n° 94.82 du 23 Décembre 1994<sup>34</sup>.

L'article 5 de ce décret stipule que : « *sont réputés établissements d'enseignement supérieur privés, les établissements qui préparent des personnes titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, à une qualification de niveau supérieur* ».

Cette loi fixe également les modalités d'ouverture d'un établissement d'enseignement supérieur privé.

Il s'agit de déposer, au préalable, un dossier de déclaration auprès de l'administration compétente (en l'occurrence, le ministère de l'Education Nationale).

Le recrutement des enseignants et du personnel de Direction des établissements d'enseignement supérieur privés est laissé à leur propre appréciation.

Concernant les programmes d'enseignement, ils doivent respecter, selon l'article 10, les programmes en vigueur dans le public pour les mêmes préparations et les mêmes classes.

Dans le cas échéant, ces programmes sont conçus par l'établissement privé et déposés auprès de l'autorité compétente ( le ministère de l'Education).

En outre, l'article 12 de la dite loi déclare que « *les établissements d'enseignement privés peuvent faire l'objet d'une reconnaissance par l'Etat qui leur donne le droit à une subvention. Les conditions de délivrance de cette reconnaissance, ainsi que les modalités d'attribution de la subvention sont fixées par décret* ».

Et concernant les diplômes, l'article 15 déclare que les établissements d'enseignement privés sont à même de délivrer des diplômes d'Etat sous réserve d'une autorisation spéciale accordée par décret après avis du conseil consultatif de l'enseignement privé.

Mais ils peuvent, appliquant des programmes indispensables pour une formation spéciale, délivrer des titres particuliers (diplômes d'Ecole).

Voilà en substance, l'essentiel du texte juridique statuant sur le rôle et les conditions d'établissement d'un enseignement supérieur privé.

---

<sup>34</sup> Source électronique

### **II-2-3. Le contexte économique.**

L'enseignement supérieur privé se développe au Sénégal dans un contexte économique très difficile.

La conjoncture économique aidant, sur trois (3) sénégalais, aujourd'hui, les deux sont considérés comme étant pauvres si l'on place la pauvreté dans le cadre d'un accès difficile à l'éducation, à la santé, au bien être, au mieux être etc....

Le Sénégal fait partie du grand cercle des pays les plus pauvres au monde et son PIB<sup>35</sup> ne cesse de décroître.

Ainsi, de 1979 à 1983, le PIB a été de 3,8%, puis entre 1984 et 1988, il a encore chuté à 2,6% et était de 1,7% entre 1989 et 1992, avant d'amorcer une petite relève avec la dévaluation du franc Cfa en 1994.

Son PNB<sup>36</sup> est également en chute libre : de 710 dollars US, il est tombé à 456 en 1994 avec la dévaluation et est de 551 dollars en 1997.<sup>37</sup>

### **II-2-3. Le contexte démographique.**

C'est également dans un contexte d'essor démographique accentué que se développe l'enseignement supérieur public et privé.

En effet, avec une croissance démographique (jugée élevée) qui est de l'ordre de 2,8% par an, et avec des taux de 4, 3% pour la population âgée de 7 à 12 ans, la population sénégalaise, d'abord estimée à 8.802.304 en 1997 et 10 millions d'habitants approximativement en 2000<sup>38</sup>, devrait doubler tous les 25 ans avec son éventuel taux de croissance.

C'est aussi une population extrêmement jeune puisque 50% d'elle à moins de 20 ans. Elle est aussi fortement urbanisée (42% en 1996)<sup>39</sup>.

---

<sup>35</sup> Produit Intérieur Brut.

<sup>36</sup> Produit National Brut.

<sup>37</sup> Source : CREA, *Programme décennal de l'Education et de la formation*, Dakar, PDEF, mars 2002, p.40.

<sup>38</sup> Les résultats du dernier RPGH du Sénégal mené en 2002 sont encore à l'étude.

<sup>39</sup> .ibid ;

#### **II-2-4. Le contexte éducatif.**

Le Sénégal se caractérise par un taux de scolarisation des plus faibles en Afrique (la moyenne y est de 79%).

Et même en 1994, une vicieuse tendance à la baisse s'est amorcée (de 58%, le taux brut de scolarisation chutait à 54%).

Néanmoins, cette population scolarisable croît plus que la moyenne nationale.

La croissance démographique des enfants en âge de fréquenter l'Ecole préscolaire (entre 3 et 6 ans) est estimée à 2,9% en 2002, tandis que les pourcentages<sup>40</sup> de ceux devant suivre une scolarisation primaire (7 à 12 ans) se situe à 4,2%.

Ce taux baisse presque de moitié pour la population devant fréquenter le collège (13 à 16 ans).

Enfin, pour la population scolarisable dans le secondaire (17 à 22 ans), le rythme retenu est de 3, 8%.

Au niveau du supérieur, le nombre d'étudiants est passé d'un peu plus de 20.000 en 1991 à plus de 31.000 en 2002, soit un accroissement de 55%.

Cependant, rien que pour l'année en cours (2004) ; on a 37.605<sup>41</sup> étudiants à l'Ucad, et 11.000 autres inscrits dans 42 établissements privés d'enseignement supérieur<sup>42</sup>.

#### **II-2-4. Historique de l'enseignement supérieur au Sénégal**

De manière générale, les débuts de l'enseignement supérieur en Afrique remontent à la fin de la deuxième guerre mondiale, à la période où les premières universités implantées en Afrique étaient surtout destinées à servir de campus d'outre mer des universités métropolitaines.

---

<sup>40</sup> Source : Groupe WAL FADJIRI, Sicap Sacré Cœur, n° 8542 ( www )

<sup>41</sup> Source : Bureau des Statistiques, Rectorat de l'Ucad.

<sup>42</sup> Source : Groupe WAL FADJIRI ; op.cit;

Mais pour le cas du Sénégal, l'enseignement supérieur avait déjà débuté en 1916 avec la création de l'Ecole Africaine de Médecine et de Pharmacie Jules Cardes de Dakar.

C'est dans cet établissement que furent dispensés les premiers enseignements en langue française de niveau universitaire en Afrique de l'ouest. Par la suite, l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN), spécialisé dans la recherche africaniste, fut créé en Afrique en 1938. En 1949, fut ouvert un enseignement de premier cycle de chimie biologie et, le décret du 6 avril 1950 créait l'Institut des Hautes Etudes de Dakar.

Le 24 Février 1957 marque la date officielle de la fondation de l'Université de Dakar qui deviendra le 30 Mars 1987, l'Unisérié CHEIKH ANTA DIOP de Dakar, suite au décès de son illustre parrain, homme multidimensionnel (sociologue, chimiste, historien, archéologue, juriste etc.).

En Mai 1968, l'Ucad comprenait les traditionnelles Facultés de Droit et des Sciences Economiques, la Faculté des Sciences, la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et l'Institut Universitaire de Technologie crée le 30 Juillet 1964 par décret présidentiel et qui dépendait de l'Ucad. Il était rattaché à la Direction de l'enseignement supérieur.

Aujourd'hui, divers Instituts, se consacrant soit à l'enseignement supérieur, soit à la recherche, soit les deux, sont rattachés a l'Ucad. Ils ne sont pas moins d'une trentaine, dont cinq Facultés, des Instituts d'Université et des Instituts de Faculté, de même que l'Ecole Inter-Etat de Médecine Vétérinaire.

En outre, la création de l'Ucad rentrait dans la logique de l'Hexagone d'implanter officiellement à Dakar, une université française. Ainsi, Dakar fut, pendant un moment, la dix huitième université française. D'ailleurs, les propos de Mr PAYE, recteur de l'Ucad au moment de son inauguration officielle en 1959 témoignaient de cette situation de fait : « *L'Université de Dakar fut conçue comme une université française au service de l'Afrique* ». <sup>43</sup> Elle était en ce moment à l'académie de Bordeaux. <sup>44</sup> Dans cet esprit donc, Dakar était supposée desservir la totalité de l'ex AOF <sup>45</sup>.

---

<sup>43</sup> AFFA'A (FM) et DES LIERRES (T), *L'Afrique noire face à sa laborieuse appropriation de l'Université : les cas du Sénégal et du Cameroun*, Canada, L'Harmattan, p.27.

<sup>44</sup> NDIAYE (Falilou), « *La carrière des universitaires Sénégalais* », In : *Dynamique locale de la mondialisation : les Afriques en perspectives* ; op.cit ; p.57.

<sup>45</sup> Afrique Occidentale Française.

Ainsi, toujours dans cette ordre d'idée, il y'a eu une logique de francisation de l'Ucad. Les étudiants étaient logés en cite universitaire où un pavillon pour mariés avait été prévu. Chaque étudiant bénéficiait d'une bourse de FAC (Fonds d'Aide et de Coopération) et le caractère français du programme d'étude, était renforcé par la présence d'un nombre important de nationaux français au sein du personnel académique, technique et administratif.

Et donc, pendant la période post coloniale, l'Ucad porta l'auréole d'une université modèle pour les pays du pré carré français d'Afrique du Sud du Sahara. Car durant les dix années qui ont suivi l'accession à l'indépendance du Sénégal, l'Ucad a maintenu un niveau académique très élevé , sanctionné par des équivalences et des liens formels avec des universités françaises<sup>46</sup>. A ce titre, FOUGEYROLLAS écrivait en 1967 que « *l'Ucad est avec celle d'IBADAN, l'un des plus remarquables et prestigieux centres d'enseignement supérieur de l'Afrique occidentale* »<sup>47</sup>.

En 1966, il avait été établi que les étudiants qui s'étaient inscrits à l'Ucad appartenaient à quarante deux nationalités différentes dont des Sénégalais bien sur, un grand nombre de Français, des Libanais, des Camerounais, des Béninois, des Burkinabés, des Guinéens, des Togolais, des Mauritanien, des Nigériens etc. .En 1999, vingt deux nationalités cohabitaient à l'Ucad.

Ce n'est donc qu'à partir de 1972 que l'Ucad devient une université sénégalaise à part entière au vrai sens du terme. Elle possédait enfin un recteur sénégalais, Mr SOULEYMANE NIANG,(après les recteurs CAPELLE, Mr PAYE, Mr FRANK et Mr LELIEVRE) , puis Mr MOUSTAPHA SOURANG et Mr ABDOU SALAME SALL

Tableau n° 1

Evolution des effectifs des étudiants de l'ucad depuis sa création.

Années	Effectifs	Années	Effectifs
1948-49	10	1962-63	2050
1949-50	94	1963-64	2916
1950-51	140	1964-65	2795
1951-52	246	1965-66	2916
1952-53	292	1966-67	3464
1953-54	392	1967-68	3917

<sup>46</sup> Par exemple, dans la Faculté de Médecine qui était affiliée à l'Université de Bordeaux jusqu'à 1968, tous les diplômes étaient décernés par le Ministère Français de l'Education.

<sup>47</sup> AFFA'A (FM) et DES LIERRES ; op.cit ; p.41.

1954-55	365	1989-90	16764
1955-56	498	1990-91	17950
1956-57	594	1991-92	16000
1957-58	930	1995-96	21786
1958-59	1303	1997-98	22199
1959-60	1283	1999-00	23417
1960-61	1459	2000-01	26495
1961-62	1560	2001-02	27500
		2003-04	37605

Sources : Bureau des statistiques UCAD

\*Ce tableau est incomplet, un certain nombre de statistiques nous ont fait défaut, notamment la période allant des années 70 à 80

Nous voyons que le développement de l'enseignement au Sénégal a été fulgurant. Jusqu'à 1992, l'enseignement supérieur était représenté par la seule Ucad. Entre 1958 et 1991, le nombre des effectifs de l'Ucad s'était multiplié par douze (12), passant ainsi de 1303 à 16000 étudiants.

C'est d'ailleurs en 1958 que, pour la première fois, l'effectif des étudiants de l'Ucad a atteint la barre du millier.

Entre 1990 et 2000, le nombre d'étudiants de l'Ucad, bien que très important, restait à peu près stationnaire (16764 en 1990 et 26 495 en 2000).

La progression n'a été que de 10 000 étudiants en dix ans.

Ceci s'explique d'abord par la création d'une deuxième université publique à Saint Louis : l'Université Gaston Berger en 1991. Elle comptait près de 4000 étudiants en 2002<sup>48</sup>.

Ensuite, il y a eu la dévaluation du FCfa et une politique d'ajustement structurel de la part de la Banque Mondiale. Il y a eu aussi, durant cette période, le développement des institutions d'enseignement supérieur privé à partir de 1994.

Mais l'évolution des effectifs de l'Ucad, de 2002 à 2004 a été absolument alarmante. Il y a eu un accroissement de plus de 10 000 étudiants (27500 à 37605 entre 2002 et 2004).

L'enseignement supérieur privé, parallèlement à celui public, a connu un grand essor.

Ainsi, entre 1994 et 1997, l'enseignement supérieur privé a vu ses effectifs se multiplier par quatre, passant ainsi de 1000 étudiants en 1995 à 4000 étudiants en 1998.

<sup>48</sup> NDIAYE (F) ; op.cit; p.68.

A partir de cette année (1998,), l'enseignement supérieur privé regroupait des effectifs de 5000 étudiants, soit 21 % des effectifs de l'Ucad et de l'UGB. On comptait alors 31 école et instituts supérieurs privés, ainsi que des universités privées<sup>49</sup> (l'université du Sahel et l'université Dakar Bourguiba).

Aujourd'hui, l'enseignement supérieur privé est devenu incontournable au Sénégal avec un chiffre d'affaire de 6 milliards de FCfa<sup>50</sup>.

A l'heure actuelle, il y a eu en dehors des 42 établissements, une dizaine d'autres établissements d'enseignement supérieur privé qui attendent leur agrément pour fonctionner. Ceci atteste de la vitalité du secteur.

Malgré tous ces chiffres, le Sénégal reste encore en marge des recommandations des bailleurs de fonds qui fixent à 25 % l'offre d'éducation supérieure pour chaque pays.

---

<sup>49</sup> DIA DIALLO (M) ; op.cit ; p.57.

<sup>50</sup> Source électronique ; op.cit ;

## II- 1. Identité des étudiants.

### III- 1-1. Situation Matrimoniale et nationalité des étudiants.

Tableau n°2.

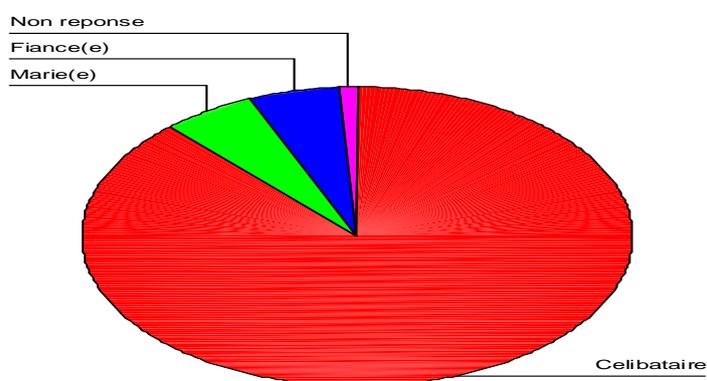
Répartition des étudiants suivant la situation matrimoniale.

Effectifs	Effectifs	%	Cumul
Situation matrimoniale			
Célibataires	177	88,1	88,1
Mariés	11	5,5	93,5
Fiancés	11	5,5	99,0
Non réponses	2	1,0	100,0
Total	201	100,0	

Sources : enquête personnelle avec le GHERA.

Graphique n°1

Répartition des étudiants suivant  
la situation matrimoniale.



Sources : enquête personnelle avec le GHERA.

Nous avons présenté le tableau représentatif de la situation matrimoniale des étudiants du privé.

Ainsi, le constat à faire, c'est que ces étudiants de l'enseignement supérieur privé sont en majorité célibataires. Ils sont environ 88,1 % de nos enquêtés. Le nombre de mariés équivaut à celui des fiancés, soit 5,5 % de notre échantillon.

Il faut dire que l'entrée à l'université ou dans les institutions d'enseignement supérieur privé symbolise le passage de l'adolescence à la vie d'adulte. À l'heure actuelle, les jeunes se marient et font leur vie de plus en plus tard. C'est la conséquence logique de ce nouvel élan du modernisme dans nos sociétés. Quand bien même l'âge de la puberté survient de plus en plus tôt, l'âge adulte, lui, commence de plus en plus tard : jusqu'à l'âge de 25 ou 30 ans. C'est très répandu de voir des jeunes qui habitent encore chez leurs parents et restent dépendants d'eux.

Les étudiants n'échappent pas à cette situation de fait. Leur avenir dépend de leurs projets d'études qui exigent un temps plus ou moins long.

Les quelques rares étudiants mariés constituent le petit lot de personnes mûres ayant déjà un emploi stable et qui viennent étudier dans le privé pour approfondir leurs formations initiales souvent en cours du soir.

Tableau n°3

Répartition des étudiants suivant la nationalité.

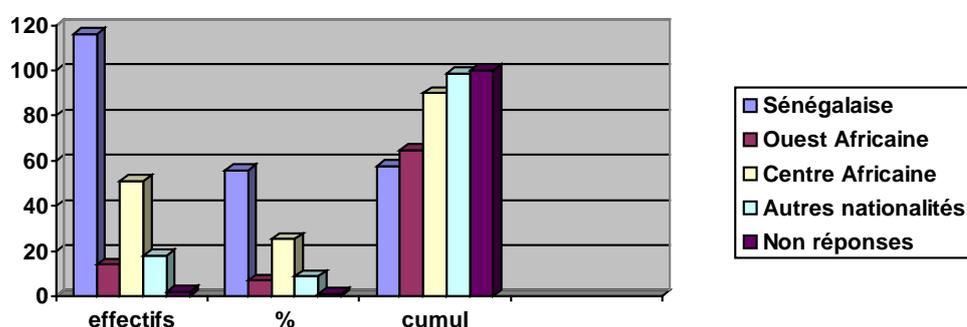
**Erreur !**

Nationalités \ Effectifs	Effectifs	%	cumul
Sénégalaise	116	57,7	57,7
Ouest Africaine	14	6,9	64,6
Centre Africaine	51	25,3	89,9
Autres nationalités	18	8,9	98,8
Non réponse	02	0,9	100,0
Total	201	100,0	

Sources : enquête personnelle avec le GHERA

## Graphique n°2

Répartition des étudiants suivant la nationalité.



Sources : enquête personnelle avec le GHERA

Ce tableau et la graphique qui lui est associée font ressortir le nombre de nationalités qu'il y a dans notre échantillon.

Nous voyons qu'un peu plus de la moitié des étudiants du privé sont d'origine sénégalaise (116). Ceux originaires de l'Afrique du Centre représentent 25,3 % de notre échantillon avec un chiffre en valeur absolue de 51. Viennent ensuite les ressortissants des pays de l'Afrique de l'Ouest qui sont 14 (soit 6,9 % de l'échantillon). Pour les autres nationalités (européenne, américaine etc.), ils ont près d'un 9 % de la population enquêtée.

Ainsi, au regard de ce tableau, nous concluons que les institutions d'enseignement supérieur privé abritent une microsociété estudiantine caractérisée par une grande hétérogénéité socioculturelle avec la cohabitation paisible d'une pluralité de cultures.

Ceci s'explique par le fait que le Sénégal ait à son actif un grand nombre d'établissements d'enseignements supérieurs privés qui ont fini d'acquérir une réputation sous régionale par la qualité de leurs enseignements. Mr Faye, Directeur des études de ITECOM expliquait dans un entretien : « *c'est comme si nous assistons à une mondialisation avec le Sénégal comme noyau dur* ».

C'est l'occasion de souligner le passé glorieux du Sénégal dans le domaine de l'enseignement supérieur en Afrique. Ce pays, bien avant son indépendance, a été à l'avant-garde d'une politique d'éducation à l'échelle sous régionale. Il fut doté dès

1916 de la plus prestigieuse université de l'Afrique du Sud du Sahara qui avait une vocation sous régionale. Dakar a été un centre de rayonnement intellectuel.

Par ailleurs, il faut considérer cette diversité culturelle évoluant harmonieusement comme étant un aspect patent de cette internationalisation de l'enseignement supérieur privé qui est l'une des exigences majeures de la société moderne.

Cette diversité culturelle fait des institutions d'enseignement supérieur privé, des cadres par excellence de socialisation et d'intégration. C'est parce que "*l'enseignement supérieur facilite la construction identitaire en promouvant une cohésion sociale plus forte [...], la motivation, l'acceptation de la diversité de classes sociales, de nationalités [...]*".<sup>51</sup>

---

<sup>51</sup> Banque mondiale ; op.cit. p.11.

## III-2. Itinéraire scolaire des étudiants.

Nous abordons dans cette sous section le problème des filières et des types d'études qui motivent les étudiants du privé. Nous évoquerons également les passerelles qui existent entre l'enseignement supérieur privé et public.

### III-2-1. Les filières d'études.

Tableau n°4

Répartition des étudiants suivant la filière d'études et le sexe.

Sexe Filières	Masculin	Féminin	Total
Administration des Affaires.	45	55	100
Bachelors Finance.	2	1	3
Bachelors of Business Administration		2	2
BTS ( Comptabilité- Gestion)	11	37	48
BTS ( Commerce International)	4	23	27
HECI	3		3
Finance-Banque	4	1	5
Master-Management- Finance	1		1
Bachelor	1	2	3
Marketing-Finance	1		1
Sciences économiques		1	1
Non réponses	2	5	7
Total	74	127	201

Sources : enquête personnelle avec le GHERA.

Ce tableau montre la corrélation qu'il y a entre la filière d'études et le sexe de l'étudiant.

De prime abord, nous constatons que la filière ayant enregistré le plus de candidatures de la part des étudiants est celle de l'Administration des Affaires, (100 enquêtés de notre échantillon).

La filière « BTS Comptabilité Gestion » est également très prisée, avec un nombre total d'inscrits de 48, suivie de celle de « BTS Commerce International », avec 27 étudiants inscrits.

Chose remarquable aussi, le rapport genre tourne à l'avantage des filles dans toutes les filières d'études, à l'exception de celle de « Finance Banque ».

Ceci donc nous amène à penser qu'entre autres traits de l'enseignement supérieur privé, il y a une caractéristique majeure qui réside dans une préférence de plus en plus nette chez les étudiants pour les formations dites « techniques », c'est-à-dire celles à caractère professionnel, conduisant à des qualifications précises fortement demandées sur le marché du travail, (Commerce International, Administration des Affaires, Gestion...).

Concernant par ailleurs le rapport genre dominé par les filles dans bien des filières d'études, c'est surtout, pour reprendre Bourdieu<sup>52</sup> que « *les sociétés actuelles continuent à adhérer à une image des qualités ou des dons spécifiquement féminins qui reste dominée par le modèle traditionnel de la division du travail entre sexe* ».

Ainsi, les hommes s'engagent davantage dans des filières comme les Sciences économiques, la Finance Banque, tout à l'opposé des filles qui préfèrent par exemple, la bureautique, la dactylographie etc..

### **III-2-2. Les types d'études.**

L'analyse de ces types d'études (court ou long) nous sera d'un grand apport pour saisir le sens que les étudiants du privé donnent à leurs études.

Ainsi, le tableau ci-dessus présente la corrélation existant entre le niveau d'étude, les établissements d'enseignement supérieur et le sexe de l'étudiant.

---

<sup>52</sup> BOURDIEU ; op.cit ; p.91.

Tableau n°5.

Répartition des étudiants suivant le niveau d'étude, le sexe et les établissements d'enseignement supérieur fréquentés.

Etablissements Sexe Niveau D'étude	HECI		IAM		ITECOM		Total
	MAS	FEM	MAS	FEM	MAS	FEM	
Bac+1			12	12	1	11	36
Bac+2	9	8	9	7	13	46	91
Bac+3	7	8	13	21		1	50
Bac+4	5	7	3	1			16
Non réponses					2	5	7
Total	45		78		78		201

Sources : enquête personnelle avec le GHERA.

Nous voyons alors que plus de la moitié des étudiants du privé (d'après notre échantillon) se sont engagés dans des études de type court (Bac+2). Ils sont au nombre de 128 (92+12), soit près de 67,6 % des interrogés. Ceux ayant atteint le niveau Bac+4 (type long) sont peu nombreux, à peine 7,4 % des enquêtés. Il s'agit pour l'essentiel, des étudiants des HECI, cette institution qui dispose d'un cycle doctoral, contrairement aux autres établissements. C'est aussi l'un des plus prestigieux établissements d'enseignement supérieur au Sénégal. Y étudier rien que pour une année, c'est très onéreux (environ 4 millions de FCfa), à plus forte raison vouloir y suivre des études de type long.

Il s'avère hasardeux ou du moins risqué de s'engager sans patrimoine dans certaines professions au niveau de certaines institutions qui exigent de longues années d'études.

Dès lors, les étudiants issus des familles à faible capital économique et culturel sont contraints à un avenir ou projet professionnel plus réaliste, censé leur garantir en peu d'années d'études, un emploi stable.

Par conséquent, le désavantage scolaire dont parlait Bourdieu concernant la restriction du choix des études supérieures chez les étudiants de familles démunies est omniprésent dans le privé.

Ces étudiants de fractions sociales moyennes ou pauvres se rabattent sur des études supérieures privées de type court, soit par choix forcé, soit par refuge.

En définitive, c'est toute la pertinence de notre hypothèse selon laquelle l'origine sociale de l'étudiant influe foncièrement sur son choix de types d'études supérieures privées qui est vérifiée.

### III-2-3. Les passerelles entre le privé et le public.

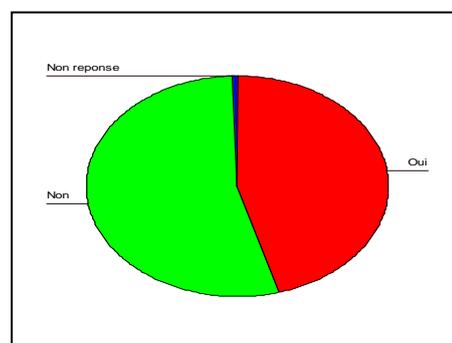
Tableau n°6.

Répartition des étudiants du privé provenant d'un autre établissement d'enseignement supérieur.

Inscrits	Effectifs	%
Oui	89	44,3
Non	106	52,7
Non rép.	6	3
Total	201	100

Sources : enquête personnelle avec le GHERA.

Graphique n°3.



Sources : enquête personnelle avec le GHERA

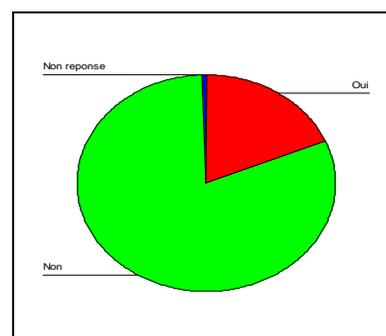
Tableau n°7.

Répartition des étudiants du privé inscrits parallèlement dans un autre établissement d'enseignement supérieur.

Inscrit	Effectif	%
Oui	39	19,4
Non	158	78,6
Non réponse	4	2
Total	201	100

Sources : enquête personnelle avec le GHERA.

Graphique n°4.



Sources : enquête personnelle avec le GHERA

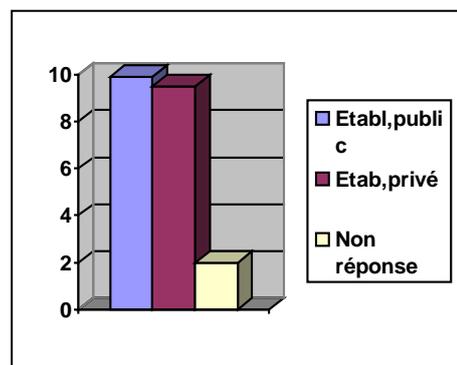
Tableau n°8.

Répartition des étudiants selon le type d'établissement d'enseignement supérieur dans lequel ils se sont inscrits.

Inscrits	Effectifs	%
Etablissement public	20	9,9
Etablissement privé	19	9,5
Non réponse	4	2
Total	43	21,4
Non concerné	158	78,6
Total	201	100

Sources : enquête personnelle avec le GHERA.

Graphique n°5.



Sources : enquête personnelle avec le GHERA

Il s'agit ici de tableaux et graphiques représentatifs de la provenance des étudiants du privé (tableau 6 et graphique 3), de l'instruction parallèle dans un autre établissement d'enseignement supérieur de ces étudiants (tableau 7 et graphique 4) et enfin du type d'établissement dans lequel s'est faite cette inscription (tableau 8 et graphique 5).

En effet, d'après le tableau 6 et le graphique 3 , près de 44,3 % des étudiants du privé interrogés proviennent d'un l'autre établissement d'enseignement supérieur, alors que 106 individus de notre échantillon viennent directement des lycées et collèges après l'obtention du Baccalauréat, soit 52,7 % de notre échantillon.

Par contre, au niveau des graphique 4 et tableau 7, nous constatons que les étudiants du privé s'étant inscrits dans un autre établissement (privé ou public) d'enseignement supérieur ne font pas légion. Ils sont environ 19,4 % de notre échantillon, (soit 39 individus). L'écrasante majorité des étudiants du privé ne sont pas concernés par cette inscription parallèle.

Cependant, pour ceux qui arrivent à allier études privées et publiques (ou privées et privées), 20 d'entre elles déclarent s'être inscrits dans un autre établissement public, soit 9,9 % de notre échantillon, tandis que 19 autres étudiants sont dans deux établissements d'enseignement supérieur privés.

C'est parce qu'entre l'enseignement supérieur public et privé, il intervient ce que l'on appelle le phénomène de passerelle<sup>53</sup>.

Ces passerelles regroupent différents types de passages qu'il convient d'expliciter. Mais il faut d'abord mentionner que ces passages sont surtout dictés par les motivations présumées de l'étudiant en personne.

Ainsi, il y a la orientation qui permet à l'étudiant d'engager de nouvelles études. Elle peut être positive (lorsque l'étudiant poursuit des études en choisissant une autre voie), ou négative (lorsque l'étudiant, en situation d'échec ou en difficulté, cherche à se remettre dans le circuit).

C'est surtout ce second aspect qui prévaut chez les étudiants du privé qui proviennent pour l'essentiel de l'Ucad. Les conditions d'études à l'ucad étant ce qu'elles sont, c'est-à-dire déplorables), il s'ensuit de forts taux d'échec scolaire dans toutes les Facultés. A. N., étudiant en Droit nous confiait : « *l'ucad est une fabrique des chômeurs, soit on en sort cartouchard<sup>54</sup>, soit on en sort avec des diplômes inadaptés au monde du travail* ».

Aussi y a-t-il comme passerelle, le passage d'un établissement à un autre pour les besoins d'une formation complémentaire. Elle permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances grâce à des formations d'options ou de spécialisation. L'étudiant peut ainsi passer d'un cycle à un autre soit dans le même établissement, soit dans un autre.

Enfin il y a la formation supplémentaire qui correspond à une possibilité donnée à l'étudiant de poursuivre des études menant à un diplôme différent. Ainsi, par exemple, de nombreux étudiants en sociologie à l'ucad s'inscrivent à IAM, ou dans un autre établissement pour un DESS<sup>55</sup>.

---

<sup>53</sup> LAMBERT (P) et ROGGEMAN (Yves), « *Les Passarelles entre Enseignement Supérieur* », In : *Universités, Hautes Ecoles, quelles synergies ?*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 2001, p.129.

<sup>54</sup> Mot voulant désigner l'étudiant ayant épuisé ses possibilités d'inscription à l'Université.

<sup>55</sup> Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées.

### III-3. Origine sociale des étudiants.

C'est un volet important de notre problématique. Nous tenterons d'évaluer, outre le capital culturel, le capital économique des étudiants du privé afin de voir leur impact dans leurs orientations scolaires.

#### III-3-1. Le capital culturel des étudiants.

Tableau n° 9.

Répartition des étudiants suivant le niveau d'étude de la mère, le sexe de l'étudiant et l'établissement fréquenté.

Etablissements Niveau d'études Sexe Mère	HECI		IAM		ITECOM		TOTAL
	MAS	FEM	MAS	FEM	MAS	FEM	
Sans études	2		8	6	5	7	28
Niveau primaire	3	4	5	8	2	11	33
Niveau secondaire	5	7	14	11	1	24	62
Niveau supérieur	9	12	7	15	6	18	67
Non Réponses		2	3	1	2	3	11
TOTAL	45		78		78		201

Sources : enquête personnelle avec le GHERA

Tableau n°10.

Répartition des étudiants suivant le niveau d'étude du Père, le sexe de l'étudiants et l'établissement fréquenté

Etablissements Sexe Niveau d'étude Père	HECI		IAM		ITECOM		Total
	MASC	FEM	MAS	FEM	MAS	FEM	
Sans étude	2	1	4	4	4	4	19
Niveau primaire	1		5	3		1	10
Niveau secondaire	3		11	9	3	9	35
Niveau supérieur	15	20	17	24	7	47	130
Non réponses		2		1	2	2	7
Total	45		98		98		201

Sources : enquête personnelle avec le Ghera.

Ces tableaux évaluent ce que Bourdieu dénomme le capitale culturel des étudiants du privé. Il s'agit du niveau d'instruction des parents de l'étudiant.

Dès lors, nous voyons de façon générale, que ces étudiants du privé appartiennent à des familles à capital culturel élevé.

En effet, le pourcentage des étudiants dont le père a atteint le niveau d'études supérieures est de 64,6 % (soit 130 en valeur absolue). Ce pourcentage est sensiblement pareil à celui des étudiants qui disent que leurs mères ont le niveau d'étude du secondaire et du supérieur (64,1 %, soit 129 individus en valeur absolue).

A contrario, seuls 9,4 % des étudiants enquêtés sont de familles dont le père n'a pas étudié et 13,9 % (soit 28 en valeur absolue) pour ceux dont la mère n'a pas fréquenté les bancs de l'école.

Par voie de conséquence, ce sont les étudiants à capital culturel élevé et moyen à la rigueur, qui sont les mieux représentés dans les institutions d'enseignement supérieur privé.

Ce désavantage pour les étudiants des fractions sociales pauvres s'accroît à mesure que l'on avance dans l'échelon des établissements les plus prestigieux. Ainsi, rien qu'aux HECI, 77,7 % des étudiants ont leurs pères qui sont de niveau d'études supérieures. Ce fort pourcentage est sans commune mesure avec ce qui se passe dans les autres établissements.

C'est ainsi l'effet subtil d'une certaine inégalité des chances dans l'enseignement supérieur (selon Bourdieu) qui détermine le choix des études privées.

L'étudiant issu de famille à capitale culturel élevé hérite de ses parents d'un certain état d'esprit, une certaine aptitude à décoder et à assimiler la culture véhiculée par l'établissement d'enseignement supérieur privé. Il hérite également de ses parents d'un savoir être, d'un savoir-vivre, des goûts, des penchants, bref de ce que Bourdieu appelle : habitus.

Donc, par le choix d'études supérieures privées, l'étudiant de famille à capital culturel et économique élevé adhère ainsi aux valeurs et représentations du groupe sociale d'appartenance de sa famille.

Dès lors, pensons nous, l'inscription des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur privé concentre des enjeux statutaires et identitaires.

En effet, les étudiants issus de familles à capital économique et culturel élevé voient leurs carrières protégées dans les établissements d'enseignement supérieur privé (surtout les plus prestigieux ) qui leur garantissent «l'entre soi», et par ricochet , la reproduction sociale, tandis que c'est toute une stratégie de placement de leurs fils dans les Institutions d'enseignement supérieur privé qui est développé par les familles à faible au moyen capital économique et culturel pour les maintenir dans le réseau scolaire, garant de la promotion sociale.

Bourdieu définira cette stratégie comme étant celle de la «compensation de la dépossession par l'aspiration à la possession »<sup>56</sup> du capital économique et culturel que semble monopoliser la classe bourgeoise de la part des populations pauvres.

---

<sup>56</sup> BOURDIEU (P) et PASSERON (J-C) ; op.cit ; p.38.

### II-3-2. Le capital économique des étudiants.

Tableau n°11

Répartition des étudiants suivant la profession du Père.

Etablissements Effectifs Profession Du Père	HECI		IAM		ITECOM		Total
	Effectifs.	%	Effectifs.	%	Effectifs	%	
Sans emploi.	2	1	6	3	5	2,5	13
Professions agricoles, artisanales, de pêche.	3	1,5	2	1	2	1	7
Employés simples, ouvriers, commerçants	2	1	9	4,5	6	3	17
Cadres moyens, techniciens, employés qualifiés.			15	7,5	12	6	27
Professions libérales.	13	6,5	6	3	15	7,5	34
Cadres supérieurs	22	11	30	15	29	14,5	81
Non réponses.	3	1,5	10	5	9	4,5	22
Total.	45		78		78		201

Sources : enquête personnelle avec le GhERA.

Tableau n°12

Répartition des étudiants suivant la profession de la Mère.

Etablissements Effectifs Profession de la Mère	HECI		IAM		ITECOM		Total
	Effectifs.	%	Effectifs.	%	Effectifs	%	
Sans emploi.	6	3	19	9,5	15	7,5	40
Professions agricoles, artisanales, de pêche.	2	1	3	1,5	3	1,5	8
Employés simples, ouvriers, commerçants	8	4	12	6	20	10	40
Cadres moyens, techniciens, employés qualifiés.	7	3,5	20	10	17	8,5	44
Professions libérales.	6	3	6	3	7	3,5	19
Cadres supérieurs	11	5,5	8	4	2	1	21
Non réponses.	5	2,5	10	5	14	7	29
Total.	45		78		78		201

Sources : enquête personnelle avec le GHERA

—

Ces tableaux indiquent la profession des parents des étudiants du privé.

Ainsi, 81 individus de notre échantillon ont leurs pères qui exercent des fonctions de cadres supérieurs, soit un chiffre en valeur relative de 40,3 %. Ce qui est assez important.

Les professions libérales sont également assez considérables dans notre échantillon d'enquête. En effet, elles représentent 17 % de l'ensemble des fonctions recensées (34 en valeur absolue).

Suit ensuite la catégorie des cadres moyens, des techniciens et des employés qualifiés qui représentent 13,5 % des inquiètes. Mais la catégorie d'emplois la moins représentative chez les pères des étudiants du privé est celle des professions agricoles, artisanale et de pêche (3,5 %).

Par contre, chez les parents de sexe féminin, les professions dominantes sont les cadres moyens, les techniciens et les employés qualifiés. Elles représentent quelques 25,9 % des réponses collectées (soit le 2 44 en valeur absolue).

Ensuite, il y a la catégorie des employés simples, ouvriers et commerçants, ainsi que celle des sans-emploi (les femmes au foyer) qui comptabilisent 20 % des réponses obtenues au cours de notre enquête.

Mais comme chez les parents (hommes) des étudiants, la catégorie d'emploi la moins représentative chez les mamans des étudiants est celle des professions agricoles, artisanale et de pêche (4 % des réponses).

Au regard de toutes ces remarques, nous disons que le capital économique et celui culturel des familles des étudiants du privé entretiennent entre eux des relations d'inter engendrement ou d'inter conditionnement. Ils évoluent concomitamment dans bien des cas.

Autrement dit, c'est souvent vérifiée que plus le capital culturel est élevé, plus le capital économique l'est et vice versa.

Par ailleurs, nous avons constaté qu'en règle générale, la profession du père est plus élevée du point de vue statutaire que celle de la mère. Ceci trouve explication dans la scolarisation plus importante des garçons que des filles. Il y a une certaine inégalité des sexes devant l'Education.

Fort heureusement, dans l'enseignement supérieur privé, ce problème de désavantage scolaire des filles par rapport aux garçons semble être résolu. En effet, dans notre échantillon d'enquête, nous avons recensé 74 garçons pour 127 filles. D'ailleurs, les établissements d'enseignement supérieur privé sont à forte dominante féminine.

### III-4. Ressources financières des étudiants.

Le niveau de standing social de l'étudiant du privé peut-être mieux saisi, en plus du capital économique, par l'estimation des étudiants exerçant une activité génératrice de revenus et la principale source de financement de leurs études. C'est donc ce sur quoi nous allons-nous atteler dans cette sous-section.

#### III-4-1. Les activités génératrices de revenus des étudiants et la source de financement de leurs études.

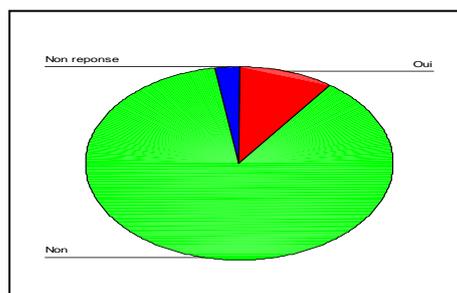
Tableau n°13

Répartition des étudiants suivant  
L'exercice d'une activité génératrice  
De revenus.

Exerce	Effectif	%
Oui	20	10
Non	176	87,5
Non réponse	5	2,5
Total	201	100

Sources : enquête personnelle avec le GHERA.

Graphique n°6



Sources : enquête personnelle avec le GHERA

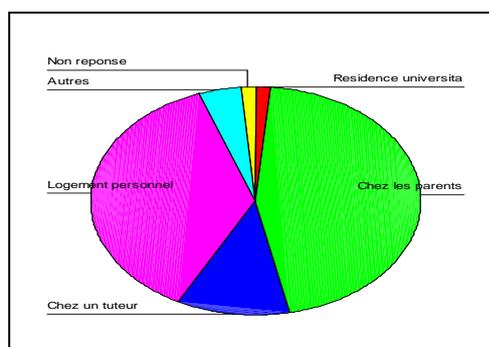
Tableau n°14.

Répartition des étudiants suivant la source de financement de leurs études.

finance étude	Effectif	%
Les parents	135	67,2
Le tuteur	17	8,5
L époux(se)	6	3
Moi-même	9	4,5
Bourse	29	14,4
Autres	2	1
Non réponse	3	1,5
Total	201	100

Sources : enquête personnelle avec le GHERA.

Graphique n°7.



Sources : enquête personnelle avec le GHERA

Le tableau 13 et le graphique qui lui est associé nous montrent la répartition des étudiants du privé sont l'exercice ou non d'une activité génératrice de revenus. Seuls donc aux 10 % des interrogés (soit un chiffre en valeur absolue de 20 %) exercent un travail rémunéré en dehors de leurs études, alors que 97,5 % des étudiants de notre échantillon (soit 176 individus en valeur absolue) sont « non productifs ».

En outre, avec le tableau 14 et graphique 6, c'est indéniable que la principale source de financement des études privées, ce sont les parents (67,2 % des enquêtés).

La bourse également est l'une des plus importantes sources de financement des études supérieures privées (14,4 % pour un chiffre en valeur absolue de 29).

Vient ensuite la famille élargie, en l'occurrence, le tuteur qui participe également à cet effort de soutien financier pour l'étudiant (8,5 %).

Par ailleurs, il y a une catégorie d'étudiants qui financent eux-mêmes leurs études. Il s'agit ici principalement des étudiants qui travaillent déjà ou des travailleurs venus suivre des cours de perfectionnement ou de recyclage etc....

Ainsi donc, les trois quarts des étudiants du privé (d'après notre échantillon) ne travaillent pas, et ce chiffre est à peu près le même pour les étudiants qui s'appuient sur le soutien familial (les parents ou le tuteur) pour suivre leurs études.

Ceci témoigne encore une fois, du rôle combien important du capital économique (et culturel aussi) dans les orientations scolaires des étudiants du privé. On sait que les études à IAM ou à ITECOM coûtent près d'un demi million de F Cfa, sans parler des frais de scolarité aux HECI qui s'élèvent à près de 4 millions de francs Cfa l'année.

Il ressort de tout ceci qu'en règle générale, les institutions d'enseignement supérieur privé constituent toujours, contrairement aux apparences, le chassé gardé des étudiants issus de familles nanties, parfois celles à capital économique et culturel moyen.

Mais dans le cas où des étudiants des fractions sociales déclassées évoluent dans ces établissements, c'est souvent l'expérience de la « solidarité » familiale qui est interpellée.

Dès lors, outre les parents, ce sont souvent les tuteurs ou autres membres de la famille élargie qui financent les études de l'apprenant. Ces études mobilisent toutes les ressources familiales pour maintenir l'étudiant dans le circuit de l'enseignement supérieur privé dans l'espoir qu'il acquiert une position sociale et économique confortables.

### III-4-2. Les lieux de résidence des étudiants.

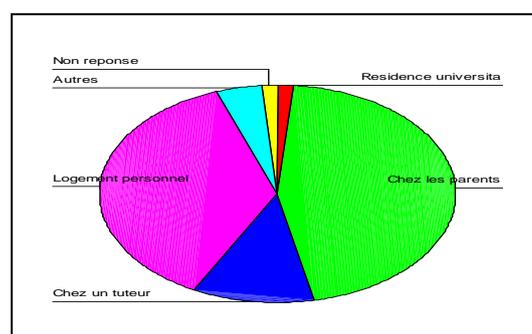
Tableau n°15.

Répartition des étudiants suivant le lieu de résidence.

Lieu de résidence	Effectif	%
Résidence universitaire	3	1,5
Chez les parents	91	45,3
Chez un tuteur	22	10,9
Logement personnel	74	36,8
Autres	8	4
Non réponse	3	1,5
Total	201	100

Sources : enquête personnelle avec le GHERA.

Graphique n°8.



Sources : enquête personnelle avec le GHERA.

Ce tableau et le graphique qui lui correspond, représentatifs de la répartition des étudiants suivant les lieux de résidence, donnent à voir que 56,2 % des étudiants enquêtés vivent chez leurs parents ou le tuteur, alors que 36,8 % d'entre eux résident dans des logements personnels. Seuls quelques 1,5 % des individus de notre échantillon ont déclaré loger dans des résidences ou cités universitaires.

Ainsi, plus de la moitié des étudiants interrogés vivent chez leurs parents (ou tuteur). Il s'agit surtout des étudiants d'origine sénégalaise.

Pour les étudiants ressortissants de pays étrangers, il ne reste que la solution du logement personnel. Ainsi, ils prennent en location par petits groupes de 3 ou 4, des logements personnels dont les loyers s'avèrent être hors de portée de l'étudiant sénégalais moyen (les mensualités varient entre 100 000 et 300 000 F Cfa).

La plupart des étudiants étrangers sont boursiers de leurs Etats et/ou sont pour la grande majorité également, issus de familles à capitale économique et culturel élevé.

N'ayant donc pas d'attaches à Dakar, ces étudiants étrangers préfèrent les logements personnels aux résidences universitaires.

### III-5-.Construction identitaire chez les étudiants.

C'est un axe important de notre problématique de recherche. Il s'agit pour nous, dans cette présente sous-section, de mesurer l'impact de l'enseignement supérieur privé sur la construction identitaire de l'étudiant dans cette société du savoir à travers ses projets d'avenir, sa conception du savoir et ses aspirations futures.

#### III-5-1. Les choix des filières d'études.

*Tableau n°16.*

Répartition des étudiants suivant le choix de la filière d'étude.

Réponses Effectifs Propositions	Tout à fait vrai		Partiellement vrai.		Plutôt faux.		Non réponses.	
	Effectifs.	%	Effectifs.	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Choix par vocation.	66	32,8.	37	18,4.	29	14,4	69	34,3
Choix par orientation.	27	13,4	42	20,9.	56	27,9	76.	37,8.
Par choix des parents /tueurs.	16	8,0	29.	14,4.	67.	33,3.	89.	44,3.
Choix pour éviter le chômage.	27.	13,4.	44.	21,9.	46.	22,9.	84.	41,8.
Choix par perspective de carrière.	102.	50,7.	30.	14,9.	2.	1,0.	67.	33,3.
Choix pour meilleure perspective de carrière.	111.	55,2.	33.	16,4.	5.	2,5.	52.	25,9.
Choix par inspiration d'un proche.	24.	11,9.	41.	20,4.	52.	25,9.	84.	41,8.
Choix par hasard.	9.	4,5.	15.	7,5.	97.	48,3.	80.	39,8.

Sources : enquête personnelle avec le Ghera.

Il s'agit ici d'un tableau de corrélation entre des propositions exposant les motifs du choix des filières d'études des étudiants, des modalités de réponses, ainsi que les effectifs des réponses obtenues.

Il en est ressorti que 55,2 % des enquêtés (soit 111 en valeur absolue) disent être « Tout à fait d'accord » d'avoir choisi leurs filières d'études privées pour une meilleure insertion dans le monde du travail.

C'est également pour une « perspective de carrière » que près de 50,7 % des enquêtés ont choisi leurs filières d'études.

Par ailleurs, la notion de vocation trouve aussi une signification chez ces étudiants. En effet 32,8 % d'entre eux (soit 66 enquêtés) considèrent le choix de leurs filières d'études comme relevant de leur « vocation ».

Ceci, en outre, sera confirmé par le nombre important de réponses obtenues dans la modalité « Plutôt faux », concernant la proposition assimilant le choix de la filière d'études privées comme étant un « choix par hasard », (97 réponses, soit 48,3 % des enquêtés).

Il semble par ailleurs, que l'influence des parents ou du tuteur n'exerce qu'une incidence moindre sur ce choix de filières d'études des étudiants. Ils sont effectivement 67 interrogés soit 33,3 % de notre échantillon à déclarer ne pas avoir été influencés par leurs parents dans ce choix.

C'est tout simplement l'occasion de dire que cette influence parentale s'exerce de manière subtile par le biais de l'habitus à travers le capitale économique et culturel de la famille de l'étudiant.

Par contre, ce choix est chargé de signification parce qu'il cristallise l'évolution à venir entre ce que l'étudiant a le sentiment d'être et ce qu'il voudrait devenir. C'est logiquement alors que le choix d'études et les orientations professionnelles confrontent les étudiants aux dures réalités sociales.

Et d'après les chiffres obtenus de notre enquête de terrain, nous concluons que ce choix de filières d'études supérieures privées est largement tributaire des débouchés, des possibilités financières qu'elles peuvent engranger.

### III-5-2. Les raisons du choix d'études privées.

Nous avons voulu déceler les raisons qui poussent les étudiants à suivre des études supérieures privées, car à travers ce choix, se pose aux étudiants la question de leur identité et la transmission intergénérationnelle du capital économique et culturel leurs parents.

Tableau n°17.

Répartition des étudiants suivant les raisons du choix d'études privées.

Réponses Effectifs Propositions	Tout à fait vrai		Partiellement vrai.		Plutôt faux.		Non réponses.	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Manque de possibilité d'inscription dans le public.	8.	4,0.	11.	5,5.	106.	52,7.	76.	37,8.
Choix des parents/tuteur.	45.	22,4.	36.	17,9.	43.	21,4.	77.	38,3.
Choix personnel.	112.	55,7.	27.	13,4.	6.	3,0.	56.	27,9.
Choix pour la qualité de l'enseignement.	91.	45,3.	43.	21,4.	5.	2,5.	62.	30,8.
Choix par perspective de carrière.	35.	17,4.	39.	19,4.	45.	22,4.	82.	40,8.
Choix pour meilleure perspective de carrière.	113.	56,2.	29.	14,4.	5.	2,5.	54.	26,9.

Sources : enquête personnelle avec le Ghera.

Il s'agit ici d'un tableau de corrélation entre un certain nombre de propositions relatives aux motifs du choix des études privées et les modalités de réponses allant de l'adhésion totale à la proposition avancée au désaccord le plus absolu.

Pour chaque modalité de réponse, nous avons établi les chiffres obtenus en valeur absolue et en valeur relative.

Nous constatons de prime abord que les propositions qui ont reçu le plus d'adhésion de la part des interrogés sont celle expliquant les raisons du choix des études supérieures privées par l'espoir d'une « meilleure perspective de carrière » qu'elles procurent (56,2 % de réponses « Tout à fait vrai ») ; puis il y a celle disant que c'est surtout un « choix personnel » qui a été à l'origine de ce choix (55,7 % de réponses), suivie par la proposition privilégiant la « qualité de l'enseignement supérieur privé », (45,3 %).

A contrario, l'explication des raisons du choix des études supérieures privées par « un manque de possibilité d'inscription » dans le public a enregistré un peu plus de la moitié des réponses « Tout à fait faux » (52,7 % des réponses des interrogés), suivie de la proposition : « Pour éviter le chômage » (22,4 %) et celle parlant du « choix des parents ou du tuteur », (43, soit 25,4 % des réponses).

Ainsi, nous disons que les études supérieures privées impliquent une certaine capacité pour les étudiants de se penser dans l'avenir. Ceci est d'autant plus vrai lorsque « perspective de carrière » rime avec « études ».

Les études supérieures privées, en proposant des formations débouchant directement sur les qualifications professionnelles, permettent aux apprenants d'acquérir une certaine stabilité économique au moment où la société sénégalaise reste génératrice de bien des incertitudes: modification des modèles culturels (passage subtil une société holiste vers une société individualiste), modification des modèles familiaux (évolution des familles élargies vers des familles nucléaires), mais aussi incertitudes économiques (difficulté à trouver un emploi, à acquérir une stabilité et une place dans la société).

En s'engageant dans ces études supérieures privées, les étudiants (et derrière eux leurs familles) entendent résoudre l'épineux problème de l'emploi qui gangrène la société sénégalaise car, «la situation d'étudiant est un préalable de transition entre l'ordonnance scolaire et les contraintes professionnelles »<sup>57</sup>.

---

<sup>57</sup> BAYEN (M), *Histoire des Universités*, Paris, PUF, 1973, p.107.

### III-5-3. Les fonctions souhaitées par les étudiants.

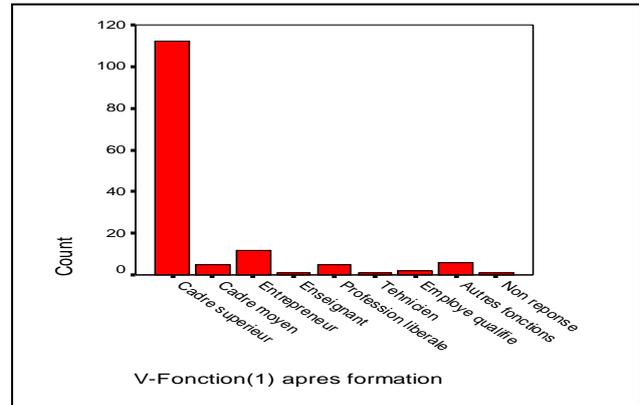
Tableau n°18.

Répartition des étudiants suivant la fonction souhaitée.( 1<sup>er</sup> Choix).

Fonction(1)	Effectif	%
Cadre supérieur	154	76,6
Cadre moyen	7	3,5
Entrepreneur	16	8
Enseignant	1	0,5
Profession libérale	8	4
Technicien	1	0,5
Employé qualifié	4	2
Autres fonctions	6	3
Non réponse	4	2
Total	201	100

Sources : enquête personnelle avec le Ghera.

Graphique n°9.



Sources : enquête personnelle avec le Ghera.

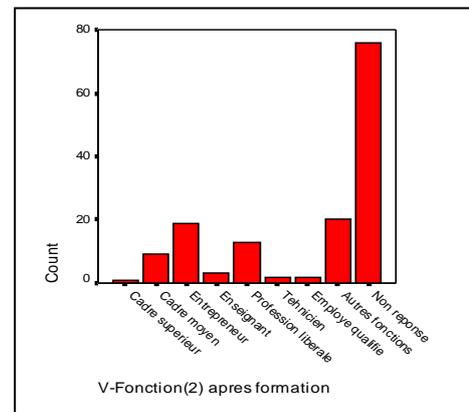
Tableau n°19.

Répartition des étudiants suivant la fonction souhaitée.( 2<sup>em</sup> choix)

Fonction(2)	Effectif	%
Cadre supérieur	1	0,5
Cadre moyen	10	5
Entrepreneur	27	13,4
Enseignant	4	2
Profession libérale	19	9,5
Technicien	6	3
Employé qualifié	5	2,5
Autres fonctions	26	12,9
Non réponse	103	51,2
Total	201	100

Sources : enquête personnelle avec le GHERA.

Graphique n°10.



Sources : enquête personnelle avec le GHERA .Sources :

Les tableaux (18 et 19)et graphiques ( 9 et 10) présentent la répartition des étudiants suivant les fonctions qu'il aimeraient exercer à l'avenir.

Ce sont donc les fonctions de cadres supérieurs et d'entrepreneurs qui ravissent la vedette aux autres fonctions avec respectivement des chiffres de 76,6 % et de 13,4 % des réponses des enquêtés.

A l'opposé, les fonctions qui semblent susciter le moins d'engouement de la part des étudiants du privé sont l'enseignement et l'employé est qualifié.

Dès lors, au-delà de la même de l'aspect quantitatif, nous voyons avec ces tableaux qu'il existe chez ces étudiants du privé, fortement installée, ce que l'on appelle la vocation, ce à quoi on pense être destiné.

Cette dernière peut « s'inscrire dans une représentation de soi dans l'avenir, un idéal du moi : une image idéale de soi... »<sup>58</sup>.

La notion de future est centrale dans les questions identitaires car « l'identité comporte une part de créativité [...], mais aussi exploratoire, ouverte sur le future et les possibles... »<sup>59</sup>. Or, en choisissant leur avenir professionnel, ces étudiants se représentent déjà dans l'avenir. Ce qui exige deux choses assez importantes :

-d'une part, une relative sécurité intérieure (conférée ici par l'institution d'enseignement supérieur privé qui symbolise une certaine promotion sociale par la délivrance de diplômes reconnus),

-d'autre part, une suffisamment bonne image de soi (la mise correcte des étudiants du privé : chemises, cravates, pantalons, chaussures de ville etc. ;) est assez révélatrice de cela, bien qu'on peut y voir également une certaine assimilation de la culture de l'établissement d'enseignement).

Mais le tout constitue ce que nous appelons de « bonnes bases identitaires ». Ces solides assises identitaires font que les étudiants du privé mûrissent déjà des projets ambitieux. Ils entendent exercer dans un futur proche des postes de responsabilité.

Il est bien évident que les cadres supérieurs et les entrepreneurs font partie de la crème intellectuelle de la société.

Les étudiants attribuent à l'enseignement supérieur, le monopole de la production d'une élite intellectuelle, celle là « qui s'assied à la table des décideurs ».

---

<sup>58</sup> MATOT (JP) et HIRSCH (D), « *Aspects psychologiques du choix des études dans l'enseignement supérieur* », In : *Universités, Hautes Ecoles : Quelles synergies ?*; op.cit ; p.143.

<sup>59</sup> CURAPP, *Questions sensibles*, Paris, PUF, 1998, p.64.

Ainsi, à travers leur choix ambitieux de fonctions futures, les étudiants du privé font ce que l'on appelle une «identification par le haut», c'est-à-dire qu'ils se réfèrent à une éventuelle appartenance future à l'élite.

### III-5-4. Les secteurs d'activités professionnelles souhaitées par les étudiants.

Les tableaux ci-dessous indiquent la répartition des étudiants du privé suivant les secteurs d'activités dans lesquels ils projettent de faire carrière, ainsi que l'espace géographique où se fera ce travail.

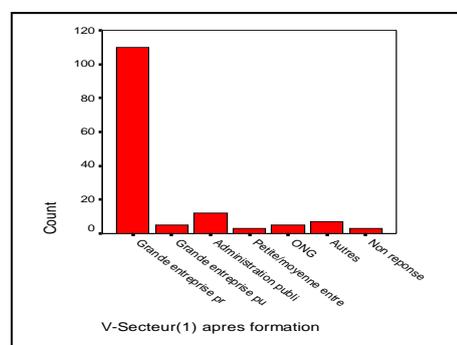
Tableau n°20.

Répartition des étudiants suivant le secteur d'activité professionnelle souhaitée. (1<sup>er</sup> choix).

Secteurs d'activités (1).	Effectifs	%
Grande entreprise prive	157	78,1
Grande entreprise publique	8	4
Administration publique	12	6
Petite/moy./entreprise	5	2,5
ONG	6	3
Autres	7	3,5
Non réponse	6	3
Total	201	100

Sources : enquête personnelle avec le GHERA.

Graphique n°11.



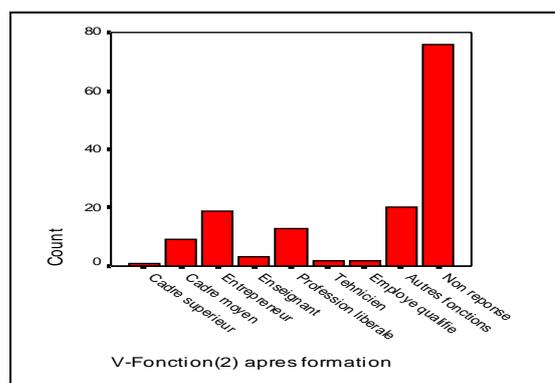
Sources : enquête personnelle avec le GHERA

Tableau n°21.

Répartition des étudiants suivant le secteur  
d'activité professionnelle souhaitée.  
(2<sup>e</sup> choix).

Fonctions(2)	Effectifs	%
Cadre supérieur	1	0,5
Cadre moyen	10	5
Entrepreneur	27	13,4
Enseignant	4	2
Profession libérale	19	9,5
Technicien	6	3
Employé qualifié	5	2,5
Autres fonctions	26	12,9
Non réponse	103	51,2
Total	201	100

Graphique n°12.



Sources : enquête personnelle avec le GHERA.

Sources : enquête personnelle avec le Ghera

Tableau n°22.

Répartition des étudiants suivant le lieu où ils souhaiteraient travailler.

Réponses Effectifs	Très souhaitable.		Plus souhaitable.		Pas du tout souhaitable.		Non réponses.	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Au niveau local / rural.	19	9,5	37	18,4	50	24,9	95	
Dans la ville/ autre grande ville	125	62,2	37	18,4	1	0,5	38	18,9
A l'étranger.	83	41,3	45	22,4	14	7,0	59	29,4

Sources : enquête personnelle avec le GHERA

D'après les tableaux 20 et 21, « la grande entreprise privée » et les « O.N.G. » semblent intéresser le plus les étudiants du privé.

En effet, 77,1 % des enquêtés (soit un chiffre en valeur absolue de 157 étudiants) ont porté leur premier choix sur « la Grande entreprise privée » et que 24,9 % ont préféré prendre, comme deuxième choix, les O.N.G.

A l'opposé, les secteurs de l'enseignement et des collectivités locales font l'objet d'un désintérêt notoire de la part des étudiants du privé.

En effet, ces secteurs ont enregistré des chiffres nuls dans le tableau 20 et des nombres dérisoires dans le second tableau (2,5 % et 0,1 %).

Par ailleurs, le tableau 22 expose la répartition des étudiants selon l'espace géographique (les lieux) où ils préféreraient travailler dans le futur.

C'est ainsi que nous savons qu'une frange importante des étudiants du privé ambitionnent de travailler, soit dans la « capitale ou une autre grande ville », soit à « étranger ».

En effet pour 62,5% des enquêtés disent que « travailler dans la capitale ou une autre grande ville », c'est « très souhaitable » alors que 41,3% des interrogés pensent pareil pour un travail à « l'étranger ».

Ainsi, la ville moderne, l'entreprise ou le secteur privé symbolisent les domaines où les étudiants voient ou pensent fonder leur avenir professionnel.

Ces étudiants, inculqués de la culture des institutions d'enseignement supérieur privé symbolisée par l'esprit d'ouverture, le modernisme, ont des représentations de la vie sociale et économique calquées sur ce modèle de vision, d'autant plus que ces représentations constituent des valeurs auxquelles croit la société tout entière.

D'ailleurs, les institutions d'enseignement supérieur mènent de façon subtile, un travail d'assimilation et d'inculcation de ces valeurs nouvelles, dominantes, qui semblent régir ce nouvel ordre social.

Bien plus que la transmission de l'habitus, de schèmes de conduites de l'appartenance familiale des étudiants, c'est surtout ces valeurs modernes valorisées par la société moderne dans son assemblée qui les guident et les orientent dans non seulement leurs projets professionnels futurs, mais dans tous les autres secteurs d'activités de la vie quotidienne.

Sous un autre rapport, l'image du « fonctionnaire miséreux de l'Etat », obligé de toujours « courir et s'endetter pour boucler la fin du mois », selon ND. A, (étudiante à ITECOM), «... est trop répandue pour susciter un engouement des étudiants pour le secteur public ». Et notre interviewée de poursuivre : « l'entreprise privée paie mieux, même si c'est toujours incertain d'y faire carrière ».

C'est donc dire qu'un l'enseignement supérieur privé imprègne les étudiants d'une certaine culture du confort matériel, de la recherche de l'autonomie de que n'arrivaient pas à satisfaire les services publics.

### III-5-5. Le rapport des étudiants au savoir.

Tableau n°23.

Répartition des étudiants suivant leur conception du savoir.

Réponses Effectifs Propositions	Parfaitement d'accord		Plutôt d'accord.		Peu d'accord.		Pas du tout d'accord.		Non réponse.	
	Effectifs.	%	Effectifs.	%	Effectifs.	%	Effectifs.	%	Effectifs.	%
Le savoir doit valoriser des connaissances pratiques	130.	64,7.	36	17,9	4	2,0	1	0,5	30	14,9
...l'insertion dans le monde du travail.	109	54,2	47	23,4	9	4,5			36	17,9
... l'esprit d'entreprise.	100	49,8	45	22,4	12	6,0	2	10	42	20,9
...l'esprit rationnel.	65	32,3	44	21,9	28	13,9	3	1,5	61	30,3
...l'excellence.										
...la culture générale.	51	25,4.	60.	29,9	33.	16,4 .	.6	3,0.	51.	25,4
...l'esprit civique.	34.	16,9.	46.	22,9.	50	24,9	11.	5,5	60.	29,9.
...l'esprit critique.	73	36,3.	42.	20,9.	21	10,4.	11.	5,5.	54.	26,9.
Les connaissances théoriques sont plus importantes que les connais. Pratiques.	10	5,0.	11.	5,5.	72.	35,8.	76.	37,8.	32.	15,9.
Le savoir doit être axé sur des techniques.	127.	63,2.	38.	18,9.	6.	3,0.	3.	1,5.	27.	13,4.
La culture doit dans l'entreprise.	32.	15,9.	47	23,4.	46.	22,9.	36.	17,9.	40	19,9.
La culture doit s'acquérir pendant la formation.	75	37,3.	65.	32,3.	21.	10,4.	11.	5,5.	29.	14,4.

Sources : enquête personnelle avec le Ghera.

Ce tableau présente la répartition des étudiants suivant la conception qu'ils ont du savoir. Nous avons établi un certain nombre de propositions auxquelles nous avons associées des modalités de réponses allant de l'adhésion la plus franche au désaccord le plus prononcé.

Il en est ressorti que 64,7 % des interrogés sont « Parfaitement d'accord » avec l'idée que le « savoir doit valoriser des conséquences pratiques » dans l'enseignement supérieur. De même, 63,2 % des étudiants interrogés disent être totalement d'accord avec l'affirmation selon laquelle « le savoir dans l'enseignement supérieur doit être axé sur des [...] pratiques liées à l'exercice d'un métier ».

Toujours dans cet ordre d'idée, 54,2 % des enquêtés pensent que « le savoir doit [promouvoir] l'insertion dans le monde du travail ».

Quant à la proposition disant que « les connaissances théoriques sont plus importantes que les connaissances pratiques », elle a reçu 37,8 % des réponses la réfutant catégoriquement.

Par voie de conséquence, notre hypothèse d'après laquelle le rapport de l'étudiant du privé au savoir est marqué du sceau de l'utilitarisme, semble se confirmer.

En effet, l'étudiant du privé a une conception instrumentale du savoir au moment où dans la société sénégalaise actuelle, domine un sentiment palpable d'insécurité quant aux perspectives économiques.

Cette société ressemble de plus en plus à un marché où d'ailleurs les enjeux collectifs cèdent le pas à la lutte pour l'argent et la recherche d'une identité.

Il est donc logique, dans cette atmosphère d'angoisse, d'insécurité et d'attente que l'étudiant entretienne avec le savoir un rapport instrumental. Les études, à ce niveau, ne représentent pas une fin en soi, mais elles sont au service d'un objectif qui leur est extérieure, à savoir la quête d'un emploi. Bourdieu a pu dire « lorsque l'avenir professionnel est lié de façon claire et sûre au présent des études, l'exercice universitaire est immédiatement subordonné aux tâches professionnelles qui lui fournissent un sens et une raison d'être »<sup>60</sup>.

---

<sup>60</sup> BOURDIEU (P) et PASSERON (JC) ; op.cit. p.89.

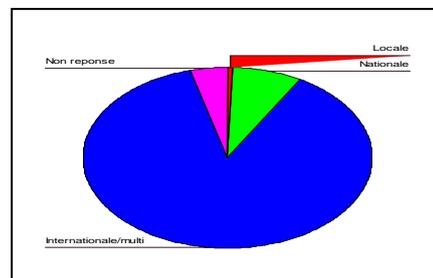
Tableau n°24.

Répartition des étudiants suivant leur conception de la vocation du savoir.

Le savoir...vocation	Effectif	%
Locale	1	0,5
Nationale	12	6
Internationale/multiculturelle	177	88,1
Non réponse	11	5,5
Total	201	100

Sources : enquête personnelle avec le Ghera

Graphique n°13.



Sources : enquête personnelle avec le Ghera

Ce tableau et le graphique qui lui est associé montrent comment les étudiants du privé conçoivent-ils la vocation du savoir.

C'est ainsi que 88,1 % des enquêtés ont déclaré que la vocation du savoir doit être « internationale et multiculturelle », tandis que 6 % seulement de ces interrogés privilégient la vocation nationale.

Ainsi, ceci nous conforte davantage dans l'idée que les étudiants sont, en quelque sorte, les piliers de nouvelles formes de représentations axées sur l'ouverture au monde extérieur et l'acceptation de la diversité culturelle, de la circulation du savoir à l'échelle planétaire.

En effet, sous l'effet de la mondialisation, l'internationalisation de l'enseignement supérieur privé, qui s'est manifestée à travers la diversité socioculturelle de sa clientèle estudiantine, les programmes d'enseignement et les diplômes inspirés des pays développés ( Master, Bachelor, etc.), ne pouvait pas ne pas avoir d'incidence sur la conception des étudiants du savoir.

C'est parce que la culture de l'établissement agit fortement sur les représentations, les projets d'avenir, le « devoir être », bref, sur l'identité des étudiants.

Rien d'étonnant alors que ces étudiants adhèrent massivement à l'idée que la vocation du savoir puisse s'orienter vers l'international et la diversité culturelle. Comme le pensait Edgar Morin, « l'éducation du future devra stimuler le développement des connaissances aptes à relever les défis de notre vie individuelle,

culturelle et sociale »<sup>61</sup>, et ces défis actuels sont la circulation des savoirs et l'harmonisation des programmes d'enseignement nationaux avec le monde extérieur.

---

<sup>61</sup> MORIN (Edgar), In : *Universités, Hautes Ecoles, Quelles synergies ?*; op.cit. ; p.02.

## CONCLUSION

A l'heure de la globalisation, l'enseignement supérieur privé au Sénégal a subi de profondes transformations.

Elle se caractérise dorénavant par une certaine internationalisation, gage de modernité, d'ouverture et d'uniformisation avec ce qui se fait dans les pays du Nord.

C'est donc l'ère des cours à distance, via Internet, du système LMD, mais également des enseignements et des diplômes à l'appellation anglo-saxonne.

C'est aussi et surtout la mosaïque culturelle que représente la clientèle des établissements d'enseignement supérieur privé.

Ces établissements inculquent chez les apprenants un certain nombre de valeurs qui se trouvent être dominantes dans nos sociétés actuelles, à savoir l'utilitarisme, le pragmatisme, l'esprit d'ouverture, l'ambition et la motivation, le sens des responsabilités, bref, toute une identité.

Cette identité nouvelle s'évalue chez les étudiants à travers leurs choix d'études privées, leurs projets professionnels, et aussi et surtout la nature du rapport qu'ils entretiennent avec le savoir.

Lequel rapport s'inscrit dans un cadre purement utilitaire. Dès lors, le savoir est perçu comme un moyen au service d'une fin qui lui est extérieure : une qualification professionnelle et la recherche d'une stabilité économique.

Pour eux donc, la vocation du savoir doit être internationale et multiculturelle, ce qui favorise une certaine circulation des savoirs » à l'échelle mondiale.

Mais l'exploitation des données de notre enquête donne à voir que l'inégalité des chances perçue par Bourdieu dans l'enseignement supérieur public, n'en est pas moins présente dans les institutions enseignement supérieures privées qui constituent, bien souvent, le chassé gardé des étudiants issus de familles à capital économique et culturel élevé.

Dans le cas où ce sont des étudiants de familles moins nanties qui fréquentent les institutions d'enseignement supérieures privées, , il convient de souligner que c'est alors toute une stratégie et une logique qui poussent ces familles à orienter ou à

pousser leurs fils dans le privé, quitte à étendre le réseau de soutien familial jusqu'aux parents de la famille élargie. Ceci parce que l'enseignement supérieur privé autorise une certaine proportion sociale.

Tels sont donc en substance, les points saillants de notre recherche sur les institutions d'enseignement supérieur privé qui constituent un « laboratoires social » privilégié parce qu'étant le théâtre de nombreuses interactions dans les domaines économique, social, culturel qu'un simple mémoire de maîtrise n'autorise à des recherches approfondies.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

### Ouvrages théoriques et méthodologiques.

Boudon (Raymond), *Les méthodes en sociologie*. Paris: Ed. P.U.F, 1969,126p.

Cabakulu (Mwamba) et Chimoun (Mosé), *Initiation à la recherche et au travail scientifique*. Saint Louis : Ed. Xamal, 2001, 82p.

Grawitz (Madeleine), *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz, 8<sup>e</sup> Ed, 1990, 1140p.

Ferreol (Gilles), *Vocabulaire de sociologie*. Paris : P.U.F, 1995, 127p.

Mbodj (Moustapha), *Méthodologie de recherche en sciences sociales, processus de recherche*. Dakar : ENTSS, année 1998-1999.

Servier ( Jean ), *Méthode de l'ethnologie*. Paris :P.U.F, 1986, 127p.

### Ouvrages généraux.

Amicorum (Liber), *Etudes dédiées à Madeleine Grawits*. Paris : P.U.F, 1973,127p.

Bayen (Maurice), *Histoires des Universités*. Paris : P.U.F, 1973,127p.

Diop (Momar Coumba), *La société sénégalaise entre le local et le global*. Paris : Kart hala, 2002, 723p.

Fourrier (Charles), *Les Institutions Universitaires*. Paris : P.U.F, 1971,126p.

Lazorthes (Georges), *Sciences humaines et sociales : l'Homme, la société et la médecine*. Paris : Ed. Masson, 2001, 484p.

Herman (Jacques), *Les langages de la sociologie*. Paris : P.U.F, 1983, 127p.

Vuarin ( R ), Leindorfer ( F ), *L'Afrique des Individus*. Paris : Ed. Kart hala, 1997, 438p.

Easton (Peter), *L'éducation des adultes en Afrique noire*, tome I. Paris :Ed. Kart hala, 1984,257p.

### Ouvrages thématiques.

Affa'a (Felix-Marie), Des lierres (Thérèse), *L'Afrique noire face à sa laborieuse appropriation de l'université : le cas du Sénégal et du Cameroun..* Canada : L'Harmattan, Les Presses de l'université de Laval, 321p.

Akam (Noble), *Quelle université pour l'Afrique ?*. Paris : MSHA, 2002, 311p.

Bon (Frédéric), Burnier (Michel Antoine), *Les nouveaux intellectuels*. Paris : Ed. Cujus, 1966, 382p.

Banque Mondiale, *Construire les Sociétés du savoir : nouveaux défis pour l'enseignement supérieur*, 2003.

Bon (Sheril), Lemasson (J.P), *Un nouveau monde du savoir, les Universités canadiennes et la mondialisation*, CRDI, 1999, 330p.

Bourdieu (Pierre), Passeron (Jean Claude), *Les Héritiers : les étudiants et la culture*. Paris : Ed. de Minuit, 1985, 188p.

Centre Universitaire de Recherches Administratives et politiques de Picardie (CURAPP), *Questions sensibles*. Paris : P.U.F, 1998, 418p.

Gomis (Souleymane), *La relation Famille-Ecole au Sénégal*. Paris : Ed. l'Harmattan, 2003, 307p.

Bienaymé, *L'enseignement supérieur et l'idée d'université*. Paris : Economica, 1986, 328p.

UNESCO, *L'enseignement supérieur en Afrique : tendances et enjeux pour le XXIe siècle*. Dakar : Bureau Régional de Dakar, 1992, 372p.

Université d'Ottawa, *Stratégies éducatives dans le Tiers-monde : innovation et perspectives d'action*. Canada : Ed. de L'université d'Ottawa, 1976, 193p.

Thys-Clément (F), Verrept (M), Louryan (S), *Universités, Hautes Ecoles : quelles synergies ?* Bruxelles : Ed. de L'université de Bruxelles, 2001, 190p.

Thys-Clément (F), Louryan (S), *Enseignement secondaire et enseignement supérieur : quelles missions pour chacun ?*. Bruxelles : Ed. de l'université de Bruxelles, 2001, 112p.

### Périodiques.

Conseil Economique et Social, *Les problèmes de l'emploi des diplômés de l'université*. Dakar : Groupe d'étude, 75p.

CREA (Centre de Recherches Economiques Appliquées), *Programme décennal de l'Education et de la formation*. Dakar : PDEF, Mars 2002.

UNESCO, *Revitalisation de l'enseignement supérieur au Sénégal : les enjeux de la réforme*. Dakar : Département du Sahel, Division opérations populations et Ressources humaines, Bureau Régional d'Afrique, 1992,64p.

Sall (Abdou Salam), *Notre vision de l'Ucad*. Dakar : P.U.D, 2002, 37p.

### Mémoires,thèses, encyclopédies.

Diallo (Maimouna Dia), *La désaffectation de l'Université au profit des Ecoles de Formation professionnelles*, FLSH, départ. de sociologie, UCAD, 2003,66p.

Diop (Mamadou), *L'impact de l'origine sociale sur l'orientation dans les Ecoles de formation professionnelles au Sénégal*, FLSH, départ. de Sociologie, UCAD, 2000, 110p.

Encyclopaedia Universalis. Corpus 5, *Carrache Cléopâtre*, Arjouaru-Priau, 1993, 999p.

Encyclopaedia Universalis, *Inceste Jean Paul*, Encyclopaedia Universalis. France : S.A, 1994, 1041p.

Encyclopaedia Universalis, *symposium-Les enjeux*. France : S.A, 1993, 633p.

Gaye (Sidy), *Approche sociologique de l'échec scolaire universitaire*, FLSH, départ. de sociologie, 1999, 85p.

Seck (Mamadou Lamine), *L'intégration des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication dans le processus de la recherche scientifique*, FLSH, Départ. de sociologie, UCAD, 2002, 76p.

